

Rapport Pays 2023

GUINÉE-BISSAU

Mobiliser les
financements du secteur
privé en faveur du climat
et de la croissance verte



Rapport Pays 2023

GUINÉE-BISSAU

Mobiliser les
financements du secteur
privé en faveur du climat
et de la croissance verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



© 2023 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport-pays 2023 sur la Guinée-Bissau a été préparé au sein du Complexe du Chef économiste et Vice-présidente chargée de la gouvernance économique et de la gestion du savoir, sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. Urama, Économiste en chef et Vice-président, avec le concours d'Eric Kehinde Ogunleye, d'Amadou Boly et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi.

La préparation du Rapport a été dirigée et coordonnée par Ferdinand Bakoup, Directeur par intérim du Département des économies-pays, avec une équipe centrale composée d'Audrey Chouchane, Économiste en chef pour l'Afrique du Nord et Chef de division par intérim, Division des économies-pays 1 (Afrique centrale, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest), de Guy-Blaise Nkamleu, Économiste en chef pour l'Afrique de l'Ouest, de Diatou Elisabeth Diouf, Économiste-pays par intérim pour la Guinée-Bissau et de Tricia Effe Baidoo, Assistante de l'équipe, Département de l'économie des pays.

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de Clara Barros, consultante en genre, au département Genre, Femmes et Société civile et membre de l'équipe-pays de la Guinée-Bissau dirigée par Joseph Ribeiro, Directeur général par intérim pour la région Afrique de l'Ouest et responsable-pays pour la Guinée-Bissau, Lacina Balma, du Département de politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche, dirigé par Abdoulaye Coulibaly, Directeur, Responsable, Anthony Simpasa et Jaoui Fadel, Chefs de la Division de la politique macroéconomique, de la soutenabilité de la dette et de la prévision et de la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement. Jessica Omukuti (Université d'Oxford) et le professeur Anil Markandya (Centre basque pour le changement climatique) ont contribué aux notes d'information relatives au rapport. Le professeur Dramane Coulibaly (Université Lumière Lyon 2 and GATE-CNRS), le professeur Kalame Fobissie (Fokabs) et Riad Sultan (Université de l'Île Maurice) ont contribué à titre de pairs évaluateurs externes. Les données figurant dans le rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Louis Kouakou, Directeur par intérim et Chef de la division des statistiques économiques et sociales, et avec la participation d'Anouar Chaouch, de Soumaila Karambiri et de Hauhouot Stéphane.

La couverture du rapport a été conçue à partir d'une proposition graphique de Laetitia Yattien-Amiguet et de Justin Kabasele du Département des relations extérieures et de la communication de la Banque.

L'édition a été assurée par Ahmadou Gaye et la mise en page a été assurée par Arinze Ikeli.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ENCADRÉS	5
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
PRINCIPAUX MESSAGES	7
I. INTRODUCTION	9
II. ÉVOLUTION MACROECONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES	11
2.1. Évolution macroéconomique récente	11
2.2. Perspectives et risques	13
III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVE POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE EN GUINÉE-BISSAU	17
3.1 L'impératif de la croissance verte et le rôle du financement du secteur privé	17
3.2 Flux financiers du secteur privé, contraintes et besoins en matière de croissance verte et d'actions climatiques en Guinée-Bissau	20
3.2.1 Flux financiers courants	20
3.2.2 Besoins de financement du secteur privé pour l'avenir	21
3.2.3 Nouveaux mécanismes de financement du secteur privé pour la croissance verte et l'action pour le climat	22
3.3. Opportunités et obstacles à la mobilisation de financements privés en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat	25
3.3.1 Possibilités d'investissements du secteur privé	25
3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé	27
3.3.3 Voies de mobilisation de financements du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique	29
IV. LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE	33
4.1 Évolution du capital naturel	33
4.2 Opportunités de renforcement de la contribution du capital naturel en Guinée-Bissau	36
4.2.1 Ressources non renouvelables	37
4.2.2 Ressources renouvelables	37
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES	41
5.1 Conclusion	41
5.2 Recommandations stratégiques relatives à la performance et aux perspectives macroéconomiques	42
5.3 Recommandations stratégiques pour le financement du secteur privé	42
5.3.1 Gouvernement national	42
5.3.2 Partenaires au développement	42
5.3.3 Gouvernements des pays développés	42

5.3.4 Recommandations stratégiques pour accroître la contribution du capital naturel au financement climatique et à la croissance verte

42

REFERENCES

45

LISTE DES GRAPHIQUES

- Figure 2.1** Distance par rapport aux indicateurs de croissance verte, moyenne (2011-2021)
- Figure 2.2** Opportunités d'investissement privé pour l'adaptation aux sécheresses et aux inondations (% du PIB) 2021-2040
- Figure 2.3a** Répartition des financements par origine
- Figure 2.3b** Répartition des financements reçus par secteur
- Figure 2.4** Ventilation du déficit annuel estimé de financement privé
- Figure 2.5** Besoins cumulatifs de financement climatique en Guinée-Bissau, CDN 2020-2030
- Figure 2.6** Besoins de financement pour l'atténuation par secteur
- Figure 3.1** Classement de la Guinée-Bissau en termes de finance publique par habitant et financement du secteur privé
- Figure 4.1** Répartition de la valeur du capital naturel en Afrique entre 1995 et 2018 par région
- Figure 4.2a** Valeur du capital naturel renouvelable en Afrique de l'Ouest
- Figure 4.2b** Valeur du capital renouvelable par tête en Afrique de l'Ouest

LISTE DES ENCADRÉS

- Encadré 1** Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en Guinée-Bissau

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1** Indicateurs macroéconomiques
- Tableau 2** Politiques et stratégies pour la croissance verte en Guinée-Bissau
- Tableau 3** Instruments innovants pouvant être utilisés pour mobiliser des financements du secteur privé en Guinée-Bissau
- Tableau 4** Évolution du capital naturel de la Guinée-Bissau (1995-2018)

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFAT	Agriculture, Foresterie et Autres Affectations des Terres
BAD	Banque africaine de développement
BOAD	Banque ouest africaine de développement
BUR	Biennal Update Report
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
FAO	Fonds pour l'agriculture et l'alimentation
FMI	Fonds monétaire international
GES	Gaz à effet de serre
MSGBC	Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée
ONG	Organisation non gouvernementale
OMVG	Organisation pour la mise en Valeur du Fleuve Gambie
PEA	Perspectives économiques en Afrique
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations - unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PIB	Produit intérieur brut
PRSP II	Document de stratégie de réduction et de la pauvreté II
RNB	Revenu national brut
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
USD	Dollars des États-Unis
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africain
UNCLOS	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

GUINÉE BISSAU

PRINCIPAUX MESSAGES

Situation économique récente et perspectives

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a eu un impact négatif sur l'économie de la Guinée-Bissau. La croissance économique a ralenti à 3,7% en 2022, contre 6,4% en 2021, affectée notamment par les pressions inflationnistes qui ont limité la consommation privée du côté de la demande et la baisse du secteur primaire et des activités manufacturières du côté de l'offre. L'inflation s'est hissée à 7,9% en 2022, contre 3,3% en 2021, portée par la hausse des prix des denrées alimentaires importées et du pétrole. Le déficit budgétaire s'est dégradé à 6,3% du PIB en 2022, contre 5,6% en 2021. En conséquence, la dette publique a atteint plus de 80% du PIB en 2022 et le risque de surendettement reste à un niveau élevé.

En perspectives, la croissance économique s'accélérait à 4,6% et 5,1% respectivement en 2023 et en 2024, grâce aux investissements prévus dans les infrastructures et à la bonne tenue de l'agriculture et de l'industrie. La situation des finances publiques devrait se conforter avec la baisse projetée du déficit budgétaire à 5,7% du PIB en 2023 et 3,1% du PIB en 2024, à la faveur d'un accroissement des recettes budgétaires et d'une maîtrise des dépenses publiques. Au niveau extérieur, le déficit du compte courant s'améliorerait pour s'établir à 4,3% du PIB en 2024, reflétant ainsi la hausse attendue des exportations de noix de cajou.

Financement du secteur privé pour les changements climatiques et la croissance verte

La Guinée-Bissau a matérialisé son engagement en faveur de l'action climatique à travers ses politiques de développement et au niveau des instances internationales. Cependant, ses performances restent encore très faibles pour atteindre les objectifs fixés en matière de croissance verte. Entre 2019 et 2020, la Guinée-Bissau a mobilisé 19,06 millions USD par an en financement climatique, soit environ 19,4% de ses besoins évalués par la BAD. Environ 99,84% de ces ressources proviennent de sources publiques et seulement 0,16% de sources privées. Le déficit de financement privé pour la croissance verte et l'action climatique est estimé en moyenne à 79,08 millions USD par an. La plupart des flux financiers climatiques en Guinée-Bissau sont orientés vers les secteurs « Agriculture, Sylviculture et Pêche » (46%), Autres et intersectoriels (29%) et Transport (21%). Les principaux obstacles à la mobilisation de financements du secteur privé sont liés à la situation économique difficile marquée par un niveau élevé d'endettement, la faiblesse/l'absence de la réglementation en particulier dans la finance verte, l'instabilité politique, les difficultés d'accès au financement, ainsi que le manque de capacités techniques et d'informations. Ainsi, l'intégration des nombreux instruments de financement innovants, notamment les obligations vertes, les marchés du carbone, le capital investissement/risque et le financement mixte, qui se développent actuellement sur les marchés financiers mondiaux, représentent de grandes opportunités pour la Guinée-Bissau d'améliorer la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre d'actions en faveur d'une croissance verte, durable et inclusive. En particulier, le pays pourra s'orienter vers l'utilisation d'obligations vertes avec les actions prévues au niveau du marché financier régional et exploiter sa faible capacité d'émissions pour profiter pleinement des initiatives sur les marchés africains du carbone.

Pour favoriser une plus grande mobilisation de ressources du secteur privé dans la croissance verte, les autorités nationales devront : (i) élaborer des cadres politiques et réglementaires adaptés au financement vert et basés sur des incitations fiscales ; (ii) améliorer l'environnement des affaires et promouvoir la transparence, ainsi que la bonne gouvernance ; (iii) renforcer les capacités des experts nationaux dans la préparation technico-financière de projets climatiques ; (iv) accélérer la mise en œuvre du plan de réformes fiscales pour créer un espace budgétaire pour le financement de domaines renforçant la résilience climatique et (v) créer un fonds vert national avec l'aide des partenaires. Les partenaires au développement devraient, pour leur part, renforcer leur appui financier et technique et fournir des garanties susceptibles de réduire les risques liés aux

investissements du secteur privé, en particulier dans les secteurs à fort potentiel. Enfin, les acteurs du secteur bancaire devraient renforcer leur compétence et leur connaissance de la finance verte afin d'élargir et de diversifier leur portefeuille de prêts.

Financement du capital naturel pour le climat et la croissance verte

La Guinée-Bissau est dotée d'un potentiel considérable en ressources naturelles renouvelables, en particulier dans l'agriculture (1 410 000 ha de terres arables), la pêche et la sylviculture ; d'un énorme gisement solaire avec une irradiation moyenne de 4,5 à 5,5 kWh/m²/j et d'une grande biodiversité qui constitue un atout naturel favorable à l'écotourisme. Ces ressources représentent la plus grande part de richesses naturelles par habitant dans la région Afrique de l'Ouest. Le pays dispose également de ressources naturelles non renouvelables potentiellement exploitables telles que l'or, la bauxite, le phosphate et le graphite.

La valeur du capital naturel de la Guinée-Bissau a été estimée à 11 604 millions USD en 2018, en hausse de 9,1% par rapport à 2015, selon les données de la Banque mondiale. En revanche, le capital naturel par habitant a baissé de 37%, passant de 9 772 USD en 1995 à 6 191 USD en 2018. Ce capital naturel constitue une grande opportunité pour le pays d'accroître et de diversifier ses sources de revenus pour une croissance verte et durable, mais demeure relativement inexploité avec une faible contribution au PIB. Les difficultés notées dans l'exploitation sont liées notamment aux faibles capacités d'investissement dans les infrastructures et à l'instabilité politique.

Pour tirer profit du capital naturel et mobiliser le financement du secteur privé, le gouvernement devra : (i) mettre sur pied une architecture juridique, politique et institutionnelle autour du foncier et accroître les investissements pour augmenter les rentes des terres cultivées, des forêts et des pâturages ; (ii) investir dans les nouvelles technologies, adopter des mesures résilientes face aux changements climatiques et élargir les chaînes de valeur ; (iii) fournir des efforts supplémentaires pour réduire la pêche illégale et signer des accords pour empêcher la surexploitation des stocks tout en générant des revenus équitables pour les communautés locales ; (iv) participer au marché volontaire pour préserver la biodiversité ; (v) mettre l'accent sur l'écotourisme pour accroître les revenus du pays et (vi) exploiter le domaine des énergies renouvelables en collaboration avec les partenaires au développement et investir dans l'exploration minière au niveau local et régional.

I. INTRODUCTION

La Guinée-Bissau compte parmi les pays les plus touchés et les plus vulnérables aux changements climatiques, malgré la forte proportion de ses richesses naturelles. Le pays dispose, en effet, d'un énorme potentiel en termes de capital naturel composé de ressources renouvelables (forêts, terres agricoles, zones protégées et biodiversité) et d'énergie propre, ainsi que de minerais solides pouvant être exploités pour une croissance verte. Cependant, le financement des actions climatiques reste un défi majeur pour le pays et nécessite une mobilisation importante de ressources notamment du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement durable.

Le présent rapport thématique pour la Guinée-Bissau examine ainsi le rôle du secteur privé dans la mobilisation de financement pour lutter contre les changements climatiques et promouvoir la croissance verte. Il explore en outre les possibilités d'exploiter le capital naturel pour financer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets et pour promouvoir la croissance verte. Son but est de reproduire, au niveau national, les analyses effectuées au niveau continental dans le principal rapport de la Banque africaine de développement sur les Perspectives économiques en Afrique (PEA). Le rapport est structuré comme suit : La section 2 porte sur les récentes performances et perspectives macroéconomiques en Guinée-Bissau. La section 3 analyse le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte. La section 4 examine le rôle du capital naturel dans le financement climatique et la croissance verte. La section 5 conclut et formule quelques recommandations stratégiques à l'attention du gouvernement, de la communauté des donateurs, des secteurs privés national et international et des gouvernements des pays développés.

II. ÉVOLUTION MACROECONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

2.1 ÉVOLUTION MACROÉCONOMIQUE RÉCENTE¹

2.1.1 Croissance économique

L'économie bissau-guinéenne est extrêmement tributaire du commerce de la noix de cajou, ce qui la rend vulnérable aux chocs externes et aux changements climatiques. L'économie se remet progressivement des effets négatifs de la pandémie de COVID-19, mais les retombées négatives de l'invasion de l'Ukraine par la Russie (cf. Encadré 1) freinent la reprise. En 2022, la croissance économique a ralenti à 3,7% contre 6,4% en 2021, affectée par la faiblesse du secteur primaire et par la baisse des activités manufacturières. L'activité du secteur primaire a décéléré (1,1% en 2022 contre 10,1% en 2021), sous l'effet de la contraction de la production agricole (-2,5% en 2022 contre 13,4% en 2021).

La baisse des activités manufacturières reflète le repli de la production agroalimentaire (-2,2%). Ces contreperformances ont été atténuées par le regain de dynamisme du secteur tertiaire (7,9% en 2022, contre 3,4% en 2021) qui a tiré profit de la bonne tenue des activités de l'administration publique (7,6%). Du côté de la demande, la croissance a été tirée par l'investissement privé qui a augmenté de 5,9% en 2022, contre un repli de 14% en 2021. Concernant l'investissement public (-1,2% en 2022 contre -12,4% en 2021), des efforts ont été déployés, pour améliorer les infrastructures urbaines et l'accès aux zones de production. En revanche, les pressions inflationnistes ont limité la consommation privée (6,5% en 2022 contre 11,6% en 2021) et les exportations de noix de cajou ont chuté de 12,3% en 2022, après une hausse de 20,1% en 2021 affectées par des contraintes logistiques.

Tableau 1 - Indicateurs macro-économiques

	2018	2019	2020	2021	2022(e)	2023(p)	2024(p)
Taux de croissance du PIB	3,4	4,5	1,5	6,4	3,7	4,6	5,1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1,0	2,1	-0,8	4,2	1,6	2,5	3,0
Inflation	0,4	0,2	1,5	3,3	7,9	5,5	3,0
Solde budgétaire (dons compris) (% PIB)	-4,8	-3,8	-9,2	-5,6	-6,3	-5,7	-3,1
Solde du Compte courant (% PIB)	-3,5	-8,4	-2,5	-0,8	-5,8	-4,6	-4,3

Source : Données nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prédictions (p) Département des Statistique BAD, avril 2023

¹ Les statistiques analysées proviennent des sources nationales du ministère de l'économie, du plan et de l'intégration régionale en Guinée-Bissau, des estimations de la BAD (cf. Tableau 1), du FMI, de la Banque mondiale et de la BCEAO.

2.1.2 Politique monétaire et inflation

Les pressions inflationnistes déclenchées au second semestre 2021 du fait de l'augmentation des coûts du fret et des prix à l'importation de certains produits se sont poursuivies en 2022. Elles ont été portées par la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Globalement, l'inflation est passée de 3,3% en 2021 à 7,9% en 2022, excédant ainsi l'objectif de convergence de l'UEMOA de 3%. Pour contenir ces pressions inflationnistes, la Banque centrale a, en 2022, relevé ses taux directeurs de 25 points de base en juin, septembre et décembre portant le taux minimum d'injection de liquidités à 2,75% et le taux de prêt marginal à 4,75%.

2.1.3 Solde budgétaire et dette

La situation des finances publiques s'est rapidement détériorée avec la pandémie de COVID-19 et la crise en Ukraine, sans compter le manque de flexibilité budgétaire lié aux faibles capacités de mobilisation des ressources intérieures et le poids important des dépenses de fonctionnement. Les autorités ont adopté des mesures transitoires et des exonérations sur les prix du carburant et des produits de première nécessité pour contrer les effets de la crise (cf. Encadré 1). Ces actions, conjuguées à l'embauche irrégulière de fonctionnaires et aux dépenses liées aux élections législatives ont pesé sur le budget et compromis les mesures d'ajustement. Le déficit budgétaire s'est dès lors établi à 6,3% du PIB en 2022 contre 5,6% du PIB en 2021. Ce déficit a été financé par des dons et des prêts accordés par les institutions financières internationales et par l'émission d'obligations sur le marché financier régional. Par conséquent, avec un risque « élevé » de surendettement, la dette publique est passée de 78,5% du PIB en 2021 à plus de 80% en 2022.

2.1.4 Secteur extérieur

Le secteur extérieur de la Guinée-Bissau est

fortement tributaire de la noix de cajou dont les ventes représentaient 95,7% des exportations en 2022. Les échanges extérieurs étaient marqués par une persistance du déficit du compte courant qui est ressorti à 5,8% du PIB en 2022 contre 3,2% en 2021. Cette situation est imputable au renchérissement des importations (+17,8%) sous l'effet de la hausse des prix des produits de base induite par l'invasion de l'Ukraine par la Russie conjuguée à la baisse des exportations de noix de cajou (-7,5%). La perte de dynamisme des ventes de noix de cajou s'explique par la réduction de la demande et les contraintes logistiques enregistrées au Port de Bissau.

2.1.5 Secteur financier

La Guinée-Bissau dispose d'un système financier de petite taille et sous-développé, sévèrement touché par la pandémie. Les banques financent principalement le secteur commercial, le plus souvent à des échéances courtes. Les mesures mises en œuvre par la Banque centrale régionale dans le cadre de la pandémie de COVID-19 ont soutenu le crédit en 2021. Sa position accommodante a, en effet, amélioré la liquidité du système bancaire et les crédits à l'économie ont augmenté de 7,3% en 2021. La situation du secteur financier est jugée adéquate, à l'exception d'une banque systémique sous-capitalisée. Les vulnérabilités découlant de la dette souveraine et les risques de change dans le secteur bancaire sont faibles. Le ratio des créances douteuses brutes sur le total des prêts a été réduit de 21,8% en 2020 à 14,6% en juin 2022.

2.1.6 Pauvreté et indicateurs sociaux

La Guinée-Bissau connaît une prévalence élevée de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales. Le taux de pauvreté est passé de 63% en 2019 à 68,4% en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. En 2022, ce taux aurait diminué de 19,2%, contre 19,9% en 2021, selon la Banque mondiale en utilisant le seuil de pauvreté international de 2,15 (PPA 2017)². Cette baisse de 0,7 point de

² Banque Mondiale macro poverty outlook <https://www.worldbank.org/en/publication/macro-poverty->

pourcentage correspond à 4 000 personnes de moins, par rapport à 2021. Cette situation est due aux retombées de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ayant entraîné une hausse des prix qui a impacté la consommation et, par conséquent, la qualité de vie des ménages qui consacrent la majeure partie de leurs revenus à

l'alimentation. Le niveau d'inégalité des revenus a cependant diminué, avec un coefficient de Gini qui est passé de 50,7 en 2010 à 34,8 en 2018³. Le taux de chômage des jeunes était de 4,6% en 2022⁴, imputable, entre autres, à l'inadéquation entre les offres de formations et les possibilités de marché.

Encadré 1. Impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en Guinée-Bissau

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et ses retombées à l'échelle mondiale a affecté la stabilité socio-économique de la Guinée-Bissau. La perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales de matières premières a pesé sur l'économie à travers notamment une réduction de l'offre et de la demande. La hausse des prix mondiaux des produits de base a affecté les prix des intrants agricoles, en particulier ceux des engrais ayant augmenté de 200% entre janvier et avril 2022, rendant ainsi difficile l'accès des producteurs dépendants de ces intrants et par ricochet une baisse de la campagne agricole. Le pays étant entièrement tributaire des importations de farine de blé et de pétrole raffiné, la forte hausse des prix des produits importés a entraîné une augmentation des produits locaux, en particulier les produits alimentaires portant l'inflation à 7,3% en 2022, contre 3,2% en 2021. **Au niveau macroéconomique**, les ajustements budgétaires opérés ont porté un frein à l'exécution de plusieurs projets de construction de routes et d'infrastructures. Globalement, la croissance a ralenti à 3,7% en 2022, contre 6,4% en 2021 et le solde du compte extérieur s'est dégradé à 6,3% du PIB en 2022, contre 5,6% en 2021, sous l'effet notamment du renchérissement des importations de produits alimentaires et pétroliers.

Sur le plan social, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'est accentuée dans le pays avec l'augmentation des prix à la consommation des produits agricoles et alimentaires de base, en particulier le riz, le sucre, l'huile et le carburant. Entre mars 2021 et mars 2022, la situation de la sécurité alimentaire s'est gravement détériorée, avec un doublement du nombre de ménages en insécurité alimentaire.⁵

En termes d'actions, le gouvernement a appliqué, dès avril 2022, des mesures transitoires estimées à 0,3% du PIB selon le FMI sur différents produits, principalement des biens de première nécessité (denrées alimentaires et carburants) et de transferts ciblés à l'effet d'atténuer l'impact social et protéger les moyens de subsistance des plus vulnérables. Ces mesures d'avantages fiscaux portant sur une baisse de la base taxable ont entraîné une diminution des recettes fiscales. En conséquence, le déficit budgétaire s'est établi à 6,3% du PIB en 2022, après 5,6% du PIB en 2021.

Les perspectives de croissance sont favorables grâce aux investissements prévus dans les infrastructures et à la bonne tenue de l'agriculture et de l'industrie

2.2 PERSPECTIVES ET RISQUES

2.2.1 Croissance économique

La croissance économique s'accélérait à

4,6% et 5,1% respectivement en 2023 et 2024, grâce aux investissements prévus dans les infrastructures et à la bonne tenue de l'agriculture et de l'industrie. Dans le secteur primaire (+5,7%), l'agriculture devrait

outlook/mpo_ssa

³ Banque mondiale <https://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.GINI?locations=GW>

⁴ Banque mondiale - chômage total des jeunes (% de la population active âgée de 15 à 24 ans – estimation modélisée OIT) <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS?locations=GW>

⁵ Projet d'appui d'urgence à la crise alimentaire - Guinée-Bissau BAD 2022 / Système de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition (SISSAN 2022)

rebondir, reflétant l'augmentation attendue de la production de noix de cajou (+12%), grâce aux nouvelles plantations et aux améliorations apportées dans la gestion des vergers prévue dans les projets. Le secteur de la pêche devrait progresser en termes de production et d'exportation grâce à l'achèvement d'une nouvelle infrastructure de conditionnement et de conservation dans le port d'Alto-Bandim. L'année 2023 bénéficierait en particulier du début d'investissements majeurs dans les autoroutes qui devraient accélérer la croissance du secteur secondaire attendue à 8,5%. En revanche, il est prévu un ralentissement du secteur tertiaire imputable à la baisse des activités de l'administration publique, en partie liée au gel des recrutements à la fonction publique.

2.2.2 Politique monétaire et inflation

Les conditions de financement de l'économie devraient rester favorables. La BCEAO a poursuivi le resserrement progressif de sa politique monétaire pour contrer les pressions inflationnistes. En mars 2023, l'Institut d'émission a de nouveau relevé de 25 points de base ses taux directeurs, portant le taux minimum d'injection de liquidités à 3,00% et le taux de prêt marginal à 5,00%. Dans ce contexte, l'inflation est projetée à 5,5% en 2023, traduisant ainsi la baisse des prix des produits alimentaires, et devrait converger vers sa cible de 3% en 2024 (cf. Tableau 1).

2.2.3 Equilibre budgétaire et extérieur

Le déficit budgétaire baisserait à 5,7% du PIB en 2023, et à 3,1% du PIB en 2024, à la faveur d'un accroissement des recettes et d'une maîtrise des dépenses publiques. Il est projeté une augmentation des recettes totales de 12,6% en 2023 par rapport à 2022 - augmentation tirée par la reprise de l'activité économique et la consolidation de nouvelles taxes en particulier la taxe sur les télécommunications et la mise en œuvre d'une

plate-forme numérique de déclaration d'impôts. La mise en œuvre effective de la TVA devrait également accroître les collectes fiscales. Du côté des dépenses, il est attendu une baisse de 9,4% de la masse salariale en 2023, traduisant les efforts déployés par l'État pour contenir les dépenses de fonctionnement. La dette publique devrait, pour sa part, être ramenée à 75,4% du PIB en 2024, grâce aux réformes soutenues par le nouveau programme du FMI dont l'objectif est d'assurer la viabilité de la dette. Au niveau extérieur, le déficit du compte courant s'améliorerait pour s'établir à 4,3% du PIB en 2024, reflétant la hausse attendue des exportations de noix de cajou.

2.2.4 Principaux risques à la baisse et mesures d'atténuation

Ces perspectives sont toutefois exposées à des risques importants portant sur les incertitudes politiques dans le contexte électoral, l'aggravation des risques d'endettement qui limiterait davantage l'accès au financement, ainsi qu'un retard dans la mise en œuvre de réformes visant à stimuler la croissance et à garantir une politique budgétaire saine. Le pays est également vulnérable aux chocs extérieurs, notamment les fluctuations des prix internationaux de la noix de cajou et aux conditions climatiques. En effet, l'environnement est vulnérable à la désertification, à la déforestation ainsi qu'aux inondations qui augmentent de plus en plus dans les régions côtières, entraînant une faible productivité et des pertes agricoles⁶ ainsi qu'une baisse des revenus du monde rural. Le pays pourrait, cependant, tirer profit de l'amélioration prévue des prix de la noix de cajou et pourra continuer à bénéficier de l'appui du FMI dans le cadre du programme FEC.

Pour atténuer ces risques, il est important que le pays s'oriente davantage vers la diversification économique et la mise en œuvre d'actions pour la lutte contre les effets des changements climatiques. En outre, il est

⁶ En 2020, les conditions météorologiques défavorables ont entraîné une baisse de la production de noix de cajou bien en deçà des prévisions.

nécessaire d'augmenter les subventions et les prêts concessionnels des partenaires au développement afin de combler les besoins de financement pour les dépenses prioritaires tout en réduisant la vulnérabilité de la dette. Par ailleurs, un engagement ferme des autorités permettra également d'assurer une

bonne mise en œuvre des réformes en vue de créer un espace fiscal grâce au contrôle de la masse salariale. Il permettra également le ciblage et la priorisation des dépenses, ainsi que l'accroissement des recouvrements afin d'atténuer les chocs sur l'économie pour asseoir une croissance durable et inclusive.

III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVE POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE EN GUINÉE-BISSAU

« Les financements climats désignent les ressources financières mobilisées pour financer des actions dans l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique. Cette définition recouvre également les engagements en matière de financements publics pris par les pays développés, dans le cadre de la CCNUCC » [Architecture du financement climatique mondial, Watson et Schalatek, 2021 – Climate funds update].

3.1 L'IMPÉRATIF DE LA CROISSANCE VERTE ET LE RÔLE DU FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

La Guinée-Bissau doit s'orienter vers une croissance verte qui aligne les besoins de développement économique et social avec la durabilité environnementale.

La Guinée-Bissau est une économie à faible intensité carbone⁷, comparativement aux autres pays africains et pays développés, mais compte parmi les plus touchés par les changements climatiques. Selon l'indice Notre Dame-Global Adaptation Index (2020), le pays se classe également parmi les plus vulnérables

au climat, avec le moins de préparation pour des scores respectifs de 64 et 25,7 points sur 100. L'environnement naturel est vulnérable à la désertification et à la déforestation. Les catastrophes naturelles endommagent les infrastructures et les écosystèmes. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations entraînent des pertes agricoles et un accroissement de la pauvreté. En effet, la Guinée-Bissau est l'un des pays les plus pauvres au monde⁸, avec de faibles niveaux d'éducation et de santé, des problèmes de stabilité gouvernementale et des infrastructures limitées. À cela s'ajoutent de fortes inégalités sociales du fait de la faiblesse de ses ressources publiques (9,5% du PIB en 2022⁹) et d'une insécurité alimentaire aggravée par l'irrégularité des précipitations et la volatilité des prix pour la production de noix de cajou.

La croissance économique est ainsi un enjeu prioritaire pour la Guinée-Bissau qui est un pays à faible revenu, avec un PIB d'environ 1,465 millions USD en 2020 et un RNB par habitant de 767 USD en 2020¹⁰ largement en-dessous de la moyenne de 1 506 USD pour l'Afrique subsaharienne. S'attaquer aux facteurs et aux effets des changements climatiques,

7 L'empreinte carbone de la Guinée-Bissau par habitant n'était que de 0,15 t CO₂, en 2020, ce qui est beaucoup plus faible que celle de pays développés comme les États-Unis et la Chine, dont l'empreinte carbone était respectivement de 14,34 t CO₂ et 7,41 t CO₂.

8 En 2021, le pays était classé 177e sur 188 pays selon l'indice de développement humain du PNUD, avec un score de 0,483. Le niveau d'inégalité des revenus en Guinée-Bissau est également relativement élevé, avec un coefficient de Gini de 34,8.

9 Guinée-Bissau rapport du FMI (IMF Country Report No. 22/87)

10 Données Banque mondiale - 2020

Tableau 2 : Politiques et stratégies pour la croissance verte en Guinée-Bissau

Politique / Stratégie	Priorités et objectifs de croissance verte
Plan stratégique et opérationnel 2015-2020 « Terra Ranka »	Axe III : Assurer une gestion durable du capital naturel et préserver la biodiversité
Plan stratégique et opérationnel 2020-2023 « Hora Chiga »	Objectif stratégique 6 : Préserver la biodiversité, lutter contre les changements climatiques et valoriser le capital naturel
Plan d'Investissement PNIA2 (2017) Sous-programme 7 : Adaptation du secteur de l'Agriculture aux changements climatiques	Objectif : Favoriser la sécurité alimentaire et la résilience du secteur agricole et l'égalité des genres, à travers notamment le développement de variétés de semences adaptées au climat, de produits d'assurance agricole protégeant les agriculteurs et l'exploitation de systèmes agroforestiers adaptés aux conditions locales.
Contribution déterminée au niveau national (2021)	Objectif : Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 % en 2030. La contribution inconditionnelle de la Guinée-Bissau correspond à une diminution de 10% ou 1,8 million de tonnes d'émissions de CO ₂ , par rapport au scénario de référence de 18,2 millions de tonnes de CO ₂ en 2020

Sources : Documents officiels/ Compilation de l'auteur

garantir une utilisation durable des ressources environnementales et lutter contre les inégalités sont donc des impératifs à la croissance économique et au développement durable du pays qui s'est engagé à réduire ses gaz à effet de serre de 30%, d'ici 2030¹¹. Cela passe par des investissements dans l'adaptation et la lutte contre les pertes et dommages causés par les changements climatiques, mais également dans la gestion des ressources naturelles et la réduction des inégalités sociales. Cependant, compte tenu du très faible niveau d'émissions, le financement de sa transition vers une économie verte à faibles émissions peut être plus rapide et moins coûteuse que pour la majorité des pays africains.

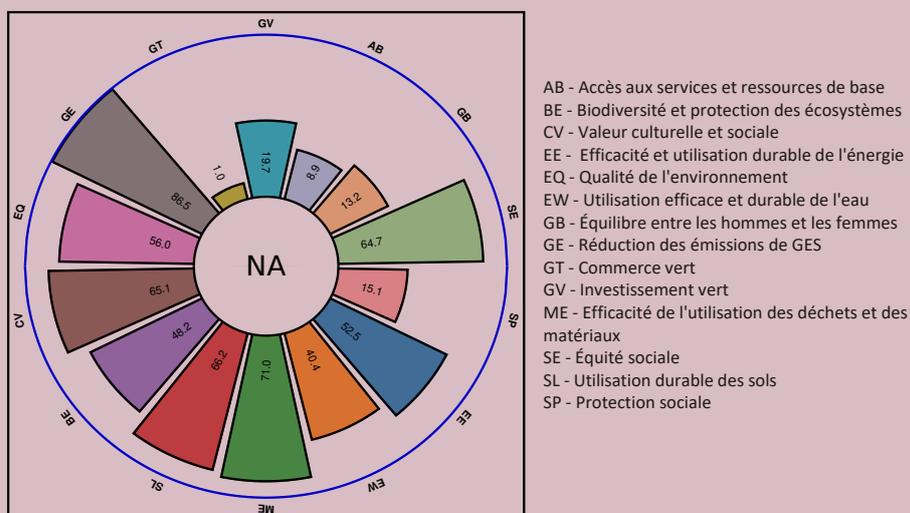
En outre, le pays est également doté d'un capital naturel important pour la production d'énergies renouvelables par le biais de l'énergie éolienne et solaire, ainsi que des forêts et terres pouvant soutenir cette transition vers la croissance verte.

Pour matérialiser son engagement dans l'action climatique, la Guinée-Bissau a élaboré plusieurs politiques de lutte contre les effets des changements climatiques qui ont mis en évidence la nécessité d'une transition vers la croissance verte.

Au cours des dernières années, le pays a pris conscience de l'importance de s'attaquer aux problèmes liés aux changements climatiques. Les autorités ont pris un certain nombre d'engagements et des mesures en faveur de la croissance économique verte. En 2015, la Guinée-Bissau a adopté le Programme d'actions d'Addis-Abeba pour le financement du développement et l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui reflètent ses priorités actuelles. Le pays a élaboré un ensemble de documents stratégiques tels que le plan de développement « Terra Ranka » 2015-2025 qui définit une stratégie de politique économique pour la Guinée-Bissau, en combinant la croissance des secteurs de

¹¹ Contribution déterminée au niveau national (CDN) 2021- Guinée-Bissau

Figure 2.1 : Distance par rapport aux objectifs de croissance verte, moyenne 2010-2021



Source: Global green growth institute/OCDE

l'agriculture, de la pêche, de l'éco-tourisme et de l'énergie avec la nécessité de renforcer le développement humain et de protéger l'environnement naturel (Banque mondiale, 2015). La proposition PRSP II du Plan préconise des stratégies de développement à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques [First Biennial Update Report (BUR) 2019]. Ces objectifs de développement durable ont été repris dans le nouveau plan « Hora Tchiga » 2020-2023, élaboré dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Ce plan aborde de manière plus détaillée la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques, ainsi que la construction et la restauration du capital naturel, en plus de ses orientations majeures liées aux réformes économiques, à l'amélioration de la gouvernance, des infrastructures et du capital humain¹². Le tableau 2 présente un résumé des politiques clés élaborées pour promouvoir la croissance verte en Guinée-Bissau.

La Guinée-Bissau a été performante dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre au cours des 11 dernières années, mais des efforts restent à fournir

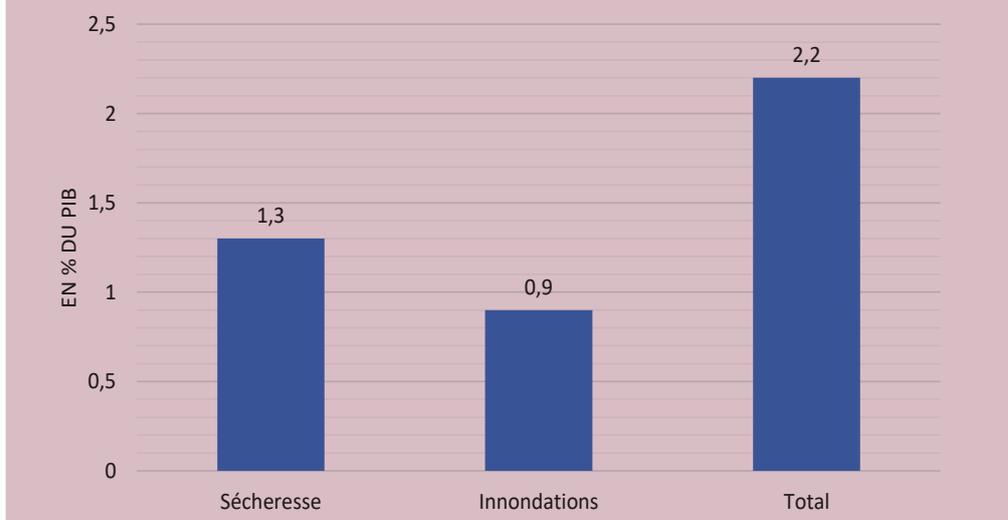
notamment dans les investissements verts pour atteindre les objectifs de croissance de verte.

Les données relatives à l'évolution de l'indice moyen de croissance verte pour la Guinée-Bissau ne sont pas disponibles. Toutefois, l'analyse des indicateurs sur la période 2010-2021 montre que le pays a enregistré des performances élevées en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'efficacité de l'utilisation des déchets et matériaux, d'utilisation durable des sols, d'équité sociale et de valeur culturelle et sociale (cf. figure 2.1). Le Pays a, en revanche, été très contre-performant pour ce qui concerne l'accès aux services et ressources de base, l'égalité homme-femme et les investissements verts. Pour atteindre les objectifs de croissance verte, le pays devra fournir davantage d'efforts dans le domaine social et l'égalité de genre et la mobilisation de financements verts.

Le financement des actions climatiques en Guinée-Bissau reste un défi majeur nécessitant la mobilisation du secteur privé

¹² Guinea first biennial update report (BUR) <https://unfccc.int/documents/251917>

Figure 2.2 : Opportunités d'investissement privé pour l'adaptation aux sécheresses et aux inondations (% du PIB) 2021-2040



Source : Bari et Dessus (2022)

Le montant des financements climatiques reçus est très faible et ne représente que 19,4% du financement dont la Guinée-Bissau a besoin chaque année pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030 dans sa CDN.

pour l'atteinte des objectifs de croissance verte.

Les investissements pour atteindre les objectifs de croissance verte en Guinée-Bissau nécessiteront une mobilisation plus importante de financements climatiques. En effet, selon certaines évaluations, le coût de l'adaptation aux sécheresses et aux inondations est estimé à environ 2,2% du PIB (cf. figure 2.2) ; ce qui reste un niveau d'investissements relativement élevé dans le contexte de ressources limitées du pays.

Le secteur privé pourrait ainsi jouer un rôle majeur en catalysant d'autres sources de financement et en orientant le financement vers des secteurs et des domaines qui sont actuellement sous-financés. Toutes les politiques et stratégies de la Guinée-Bissau en matière de croissance verte et d'actions climatiques, en particulier le plan national de développement « Hora Chiga » et la CDN, ont à cet égard souligné son importance dans la mobilisation des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable.

3.2 FLUX FINANCIERS DU SECTEUR PRIVÉ, CONTRAINTES ET BESOINS EN MATIÈRE DE CROISSANCE VERTE ET D' ACTIONS CLIMATIQUES EN GUINÉE-BISSAU

3.2.1 Flux financiers courants

La majorité des financements climatiques a été mobilisée auprès de sources publiques, la participation du secteur privé étant quasi-inexistante.

Sur la période 2019-2020, 19,06 millions USD¹³ ont été investis dans les activités liées au climat en Guinée-Bissau. Ce montant est très faible et ne représente que 19,4% du financement dont la Guinée-Bissau a besoin chaque année pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030 dans sa CDN. Les financements reçus proviennent essentiellement de ressources publiques, en l'occurrence du gouvernement (4,22 millions USD) et de fonds multilatéraux pour le climat (3,41 millions USD), en particulier le Fonds vert pour le climat. Les institutions financières multilatérales de développement (11,18 millions

13 Données sur le financement climatique en Afrique - Initiative de politique climatique : <https://www.climatepolicyinitiative.org>

USD ; BAD, BOAD, PNUD, FAO, BM, UE, etc.) et les institutions bilatérales ont également contribué au financement sous forme de subventions, de prêts ou de cofinancement (cf. figure 2.3a). Le secteur privé n'a contribué qu'à hauteur de 0,03 million USD (0,16%) du financement reçu sur la même période.

Une part de 81,6% du financement climatique a été consacrée à la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques, ce qui contraste fortement avec les besoins identifiés dans la CDN plutôt orientés vers l'atténuation (68,0%). Les ressources ont également appuyé le pays dans la préparation au financement climat. C'est le cas notamment de l'appui fourni par le Fonds vert pour le climat à l'élaboration du programme national de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, qui tiendra compte des priorités nationales en matière d'adaptation et d'atténuation et de la mise en place d'une Autorité nationale désignée.

Les flux financiers du secteur privé sont très inférieurs au volume de financement du secteur public.

La participation du secteur privé au financement du climat demeure jusque-là très faible. Le volume total de financement climatique en pourcentage du PIB reçu du secteur privé est évalué à 3,6% contre 48,3% pour le secteur public¹⁴. Ces quelques flux privés reçus proviennent généralement d'initiatives communautaires et d'ONG investissant dans les projets. Ce montant ne représente que 0,2% du financement privé reçu sur le continent, reflétant la faible capacité du pays à mobiliser des ressources de financement climatique, face à la compétition mondiale et à s'adapter aux menaces posées par les changements climatiques.

Une grande partie des flux financiers climatiques en Guinée-Bissau sont orientés vers le secteur de l'agriculture et

de la pêche avec des investissements très limités dans le secteur de l'énergie qui dispose néanmoins d'un potentiel élevé dans le renouvelable.

Les financements reçus ont été orientés vers les secteurs « Agriculture, Sylviculture et Pêche » (8,71 millions USD), Autres et intersectoriels (5,58 millions USD), Transport (4,09 millions USD), Bâtiments et infrastructures (0,45 million USD), Systèmes énergétiques (0,11 million USD) et « Eau, eaux usées et déchets » (0,12 million USD) (cf. figure 2.3b). L'analyse montre que très peu de ressources ont été allouées à des secteurs importants tels que l'énergie et pour l'adaptation de secteurs sociaux comme l'assainissement et la santé. Compte tenu des risques importants liés aux événements climatiques tels que la sécheresse et les inondations et pour répondre efficacement aux ambitions climatiques énoncées dans la CDN, le financement climatique aussi bien public que privé devrait être considérablement augmenté d'ici 2030.

3.2.2 Besoins de financement du secteur privé pour l'avenir

Le montant cumulatif des financements dont la Guinée-Bissau a besoin pour répondre de manière adéquate aux effets du changement climatique est estimé à 981,43 millions USD sur la période 2021-2030, soit 98,14 millions USD chaque année ; des niveaux d'investissements très élevés comparés aux ressources propres du pays. Les besoins de financement les plus importants concernent l'atténuation ainsi que les pertes et les dommages. Les montants nécessaires pour l'adaptation s'élèvent à 24,8 millions USD (soit 2%). Les financements nécessaires à la mise en œuvre des mesures d'atténuation sont estimés à 664 millions USD, soit 68% du montant total des financements attendus ; le coût des pertes et dommages est estimé à 262,62 millions USD, soit 26% du montant total des financements attendus. (cf. figure 2.5). Prenant en compte les tendances

¹⁴ Données sur le financement climatique en Afrique - Initiative de politique climatique : <https://www.climatepolicyinitiative.org>

Figure 2.3a: Répartition des financements par origine

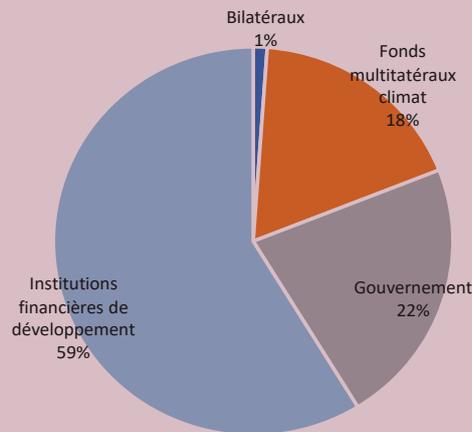
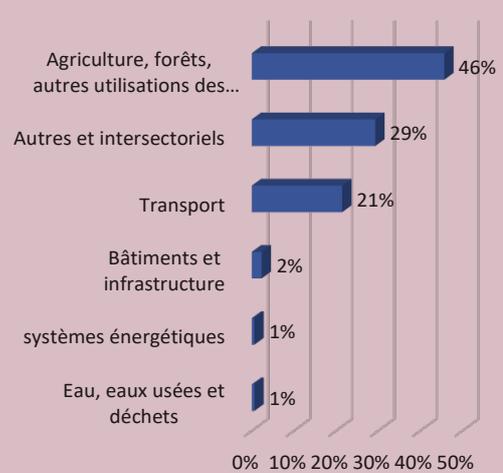


Figure 2.3b Répartition des financements reçus par secteur



Source : Initiative de politique climatique (CPI)

récentes de financement climatique privé, le secteur privé pourrait contribuer à hauteur de 25 à 75% des besoins de financement du pays pour lutter contre les effets des changements climatiques. Pour une contribution de 25%, qui représente un scénario prudent, le secteur privé devrait augmenter sa contribution financière de 1,2 millions USD par an. Pour une contribution de 50%, qui est un scénario modéré, le financement du secteur privé augmenterait de 2,5 millions USD par an. Une contribution de 75% au déficit de financement climatique, un scénario ambitieux, verrait le financement du secteur privé s'accroître de 3,7 millions USD par an (cf. figure 2.4). Ce besoin de financement reste, cependant, très en-deçà des besoins de la plupart des pays de l'UEMOA, comme le Burkina Faso ou le Sénégal et par rapport à la moyenne de la région, une situation qui s'explique par la faible taille de l'économie.

Les besoins de financement à court et à long terme les plus importants concernent l'atténuation des impacts des changements climatiques dans le secteur de l'énergie.

Dans le domaine de l'atténuation, le financement

climatique cible principalement le secteur de l'énergie, y compris les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (cf. figure 2.6), tandis que d'autres secteurs clés, tels que l'agriculture, la sylviculture, l'utilisation des terres et la gestion de l'eau sont considérablement sous-financés¹⁵ en dépit des besoins énormes.

Selon les conclusions du dernier rapport du BUR¹⁶ concernant l'adaptation aux impacts des changements climatiques, le Plan stratégique national accorde la priorité aux secteurs avec la plus forte exposition, en l'occurrence l'agriculture (57%), l'élevage et la santé (54%), la pêche (51%) et les infrastructures (46%). Le plan cible également les groupes les plus vulnérables (54%), les éleveurs (49%), les salariés vivant dans les grandes villes (46%) et les pêcheurs (34%).

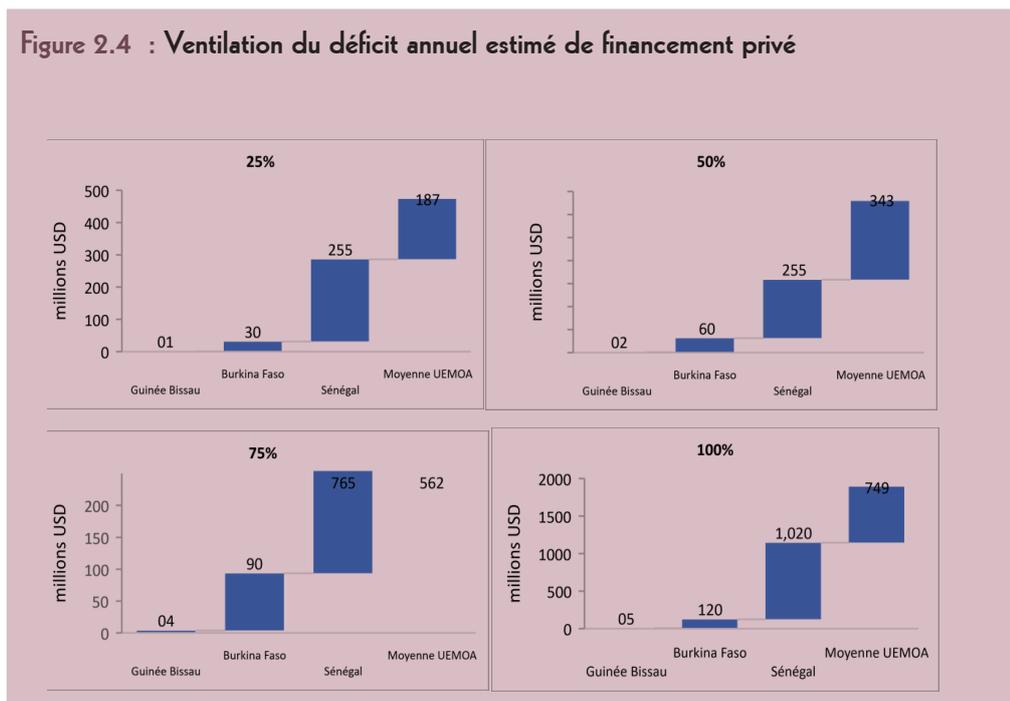
3.2.3 Nouveaux mécanismes de financement du secteur privé pour la croissance verte et l'action pour le climat

Les instruments novateurs de financement constituent un moyen efficace de catalyser

15 Contribution déterminée au niveau national (CDN) 2021- Guinée-Bissau

16 Guinea Bissau First Biennial Update Report, 2019

Figure 2.4 : Ventilation du déficit annuel estimé de financement privé



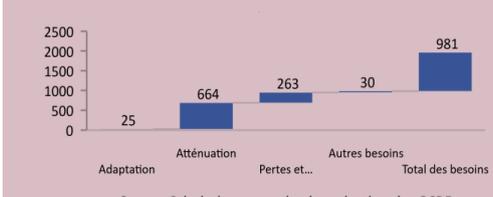
Source : Données sur le financement climatique en Afrique- Initiative de politique climatique (CPI)/ Données des CDN pays

les investissements du secteur privé dans le domaine climatique, mais le pays n'a pas accès aux marchés de financement durable

Comparée à certains pays de la région UEMOA comme le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau n'a pas utilisé d'instruments financiers innovants tels que la finance verte, le marché du carbone, les échanges dette-climat ou la dette liée au climat pour une meilleure résilience climatique. En effet, la situation fragile des comptes publics rend difficile l'accès du pays aux marchés de financement durable, à l'exception du marché régional de l'UEMOA pour les titres publics. Par ailleurs, le pays ne

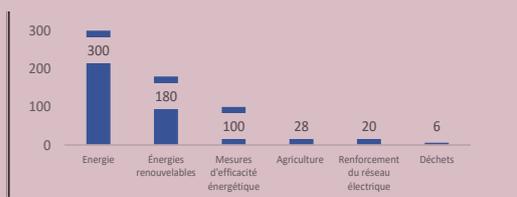
dispose pas d'un fonds national, mais des initiatives sont néanmoins prises à l'image du Bureau national de formulation de projets qui est en cours de formalisation. Ces initiatives pourraient être davantage développées, avec le soutien des partenaires techniques et financiers et permettre de stimuler la participation du secteur privé, notamment dans le financement de la croissance verte. Compte tenu de ces importants besoins de financement, certains de ces instruments innovants¹⁷ pourraient présenter des opportunités que le pays pourrait étudier, comme le montre le tableau 3 ci-après :

Figure 2.5 : Besoins cumulatifs de financement climatique Guinée Bissau, CDN 2020-2030



Source : Calculs de auteurs basés sur les données OCDE

Figure 2.6 : Besoins de financement pour l'atténuation par secteur (en millions USD)



Source : CDN (2021) Guinée Bissau

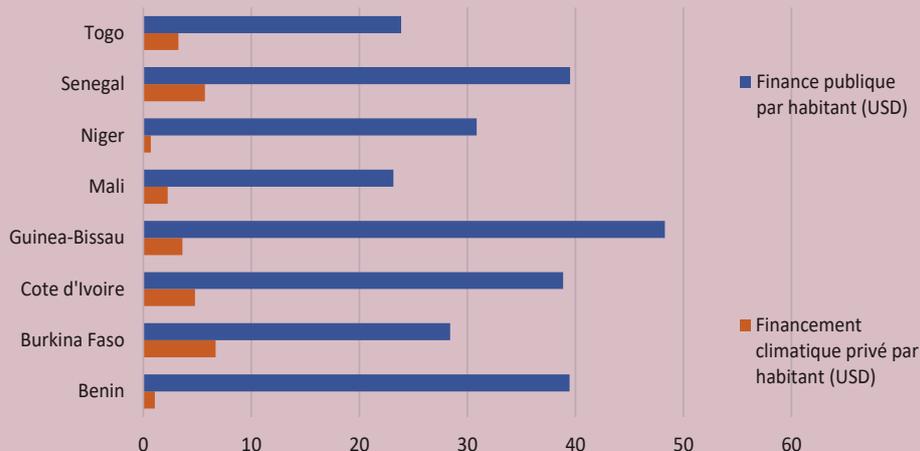
17 Initiative de politique climatique (2022). Climate Finance Innovation for Africa

Tableau 3 : Instruments innovants pouvant être utilisés pour mobiliser des financements du secteur privé en Guinée-Bissau¹⁸

Type d'instruments	Obligations vertes	Instruments de financement mixtes (garanties, assurance)	Capital-investissement et capital-risque	Marchés du carbone
Performance actuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Cet instrument n'est pas encore utilisé en Guinée-Bissau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe peu d'exemples de projets réalisés à l'aide d'instruments mixtes en Guinée-Bissau. Cependant, dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le gouvernement a décidé de s'orienter vers les partenariats public-privé (PPP). D'ailleurs, un grand projet de PPP est en cours de financement portant sur un contrat de gestion et de location d'énergie intitulé « distribution, production et transmission d'électricité ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Capital-investissement et le capital-risque ne sont pas développés en Guinée-Bissau et l'expertise locale reste très limitée 	<ul style="list-style-type: none"> - La Guinée-Bissau n'a pas accès aux marchés carbone
Défis contextuels à relever pour la mise à l'échelle en Guinée-Bissau	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'opportunités pour les projets de petite envergure et à faible rendement - Faibles capacités techniques du pays - Problèmes de gestion de la dette - Marché financier régional relativement sous développé par rapport aux normes internationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible sensibilisation sur les instruments de financement et d'assurance - Absence de cadres favorables à l'utilisation d'instruments de financement mixte et manque de capacités techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Des marchés financiers nationaux et régionaux peu actifs limitant les sources d'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - La plupart des demandes de crédits carbone proviennent de sources internationales, avec une consommation locale très limitée qui pourrait élargir davantage le marché
Facteurs clés permettant une utilisation réussie de l'instrument	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans les énergies renouvelables où les projets ont un niveau de rendement plus élevé et un plus faible impact sur l'environnement - Promotion des obligations vertes souveraines et d'entreprises par le marché financier régional de l'UEMOA - Réformes de la gestion de la dette en cours dans le cadre du programme FEC - Existence d'une stratégie de financement durable de l'adaptation aux changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du gouvernement à financer l'action climatique - Amélioration en cours du système de gestion des finances publiques - Renforcement des capacités techniques des institutions financières - Disponibilités d'informations sur le climat 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un cadre réglementaire dédié au financement climatique - Création d'un fonds vert national avec l'aide des partenaires et ciblage des fonds d'impact 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté du pays de se positionner au sein de nouveaux mécanismes de marchés du carbone pour faciliter les investissements d'atténuation - Opportunités liées à la mise en place d'initiatives sur les marchés africains du carbone - Faible niveau d'émission carbone du pays - Élaboration prévue d'un cadre juridique cohérent au moyen d'une stratégie nationale de développement à long terme à faible émission de carbone

¹⁸ Financement innovant pour l'Afrique - Exploiter la dette en faveur du climat et de la nature IIED CEA CRDI (2021) ; <https://www.iied.org/sites/default/files/pdfs/2021-10/20486iiedFR.pdf>

Figure 3.1 : Classement de la Guinée Bissau en termes de finance publique par habitant et financement du secteur privé



Source: Données sur le financement climatique en Afrique IPC

3.3 OPPORTUNITÉS ET OBSTACLES À LA MOBILISATION DE FINANCEMENTS PRIVÉS EN FAVEUR DE LA CROISSANCE VERTE ET DE L'ACTION POUR LE CLIMAT

3.3.1 Possibilités d'investissements du secteur privé

La Guinée-Bissau a une capacité limitée de mobilisation de financements privés. Selon les analyses effectuées dans l'édition 2023 des Perspectives économiques en Afrique, le niveau d'investissement du secteur privé peut être déterminé sur la base d'investissements financiers du secteur public (investissements en finances publiques par habitant). Cependant, les données (cf. figure 3.1) montrent que la Guinée-Bissau mobilise moins de financement que la plupart des pays de l'UEMOA ayant un niveau d'allocation de financements du secteur public par habitant plus faible. Cette situation est révélatrice de problèmes de gestion des finances publiques auxquels est confronté le pays et qui entravent le financement des principaux investissements publics nécessaires pour promouvoir le développement du secteur privé.

Les opportunités d'investissement du secteur privé dans la croissance verte et l'action climatique doivent être envisagées pour tous les secteurs de l'économie.

La Guinée-Bissau dispose d'un potentiel considérable de ressources naturelles dont le secteur privé pourrait tirer profit pour favoriser une croissance verte et durable. Des opportunités d'investissements existent dans différents secteurs de l'économie. Dans le cadre du processus de l'INFF¹⁹, le gouvernement procède à une évaluation du financement du développement (DFA) dans le but de renforcer la mobilisation de financements publics et privés pour la réalisation des priorités du pays. Les domaines prioritaires identifiés pour l'adaptation et l'atténuation concernent l'agriculture, les zones côtières, l'énergie, les écosystèmes, l'eau, les forêts, la santé, les infrastructures et la gestion des catastrophes²⁰. Plus particulièrement, le pays a identifié, dans sa CDN, les secteurs adaptés aux investissements privés pour le climat, en l'occurrence les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la sylviculture et la biodiversité.

Énergies renouvelables et efficacité énergétique : les projets axés sur les énergies

Le pays a identifié, dans sa CDN, les secteurs adaptés aux investissements privés pour le climat, en l'occurrence les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la sylviculture et la biodiversité.

¹⁹ Cadre national de financement intégré : <https://inff.org/fr/country/guinee-bissau>

²⁰ Contribution déterminée au niveau national (CDN) 2021- Guinée-Bissau

renouvelables sont susceptibles de recevoir la plus grande partie dans les financements de projets liés à la capitalisation de l'énergie propre (solaire, éolienne, hydroélectricité, etc.). Le pays a déjà enregistré des progrès notables dans le secteur de l'énergie solaire et dans le cadre de la mise en place de politiques d'énergies renouvelables, à travers notamment le Plan national d'investissement dans l'énergie verte qui permettra d'accélérer les investissements dans l'énergie verte et une plus grande implication du secteur privé. Il existe actuellement des initiatives financées dans leur majorité par les partenaires au développement, à l'image du projet hydroélectrique OMVG²¹ qui pourrait constituer une opportunité pour le secteur privé de participer à l'exploitation et à la distribution de l'électricité. À petite échelle, les PME et les ménages pourraient également investir dans le déploiement de systèmes solaires à des fins d'éclairage et d'usage domestique. L'efficacité énergétique nécessitera, pour sa part, des investissements privés dans les technologies propres, les systèmes de stockage et les villes vertes (transport durable y compris le développement des infrastructures de transport de masse à faible émission de carbone et la construction de bâtiments écologiques).

Sylviculture et biodiversité : le pays dispose d'une large superficie de forêts primaires et de biodiversité potentiellement exploitable par le secteur privé, en particulier dans la transformation du bois, l'agroforesterie et le développement de l'éco-tourisme.

D'autres opportunités d'investissement existent également dans le domaine de

l'assainissement, de l'eau, de l'agriculture durable et climato-intelligente ainsi que les infrastructures résilientes au climat.

Eau et assainissement : le niveau d'assainissement est très faible²². L'État éprouve des difficultés à assurer le ramassage et le recyclage des déchets qui présentent néanmoins un potentiel de débouchés industriels. Le secteur privé et les PME en particulier, pourrait ainsi investir dans la collecte des ordures en mettant en place de petites unités de tri et de recyclage de déchets plastiques, la transformation d'excréments en fertilisants comme au Sénégal, ou des boues de vidange en énergie. Par ailleurs, l'accès à l'eau est très limité dans le pays²³ ; les investissements privés permettraient d'accroître sensiblement l'accès à l'eau potable pour la population et améliorer la gestion des ressources en eau pour optimiser les rendements agricoles, à travers notamment l'irrigation locale, et favoriser la lutte contre la sécheresse.

Agriculture : le développement de l'agriculture durable (semences de cycle court et variétés résistantes à la sécheresse) et l'utilisation de techniques climato-intelligentes, comme les systèmes d'irrigation solaire, permettraient d'accroître la productivité agricole tout en préservant l'environnement. Le secteur privé pourrait également investir dans l'aménagement de travaux hydrauliques, la construction de micro-barrages et de petites écluses de rétention d'eau²⁴.

Par ailleurs, la croissance verte constitue une opportunité de faire évoluer le statu quo concernant l'accès des femmes aux

21 Le projet prévoit la construction d'une ligne d'interconnexion reliant les réseaux électriques des quatre pays membres (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal) et permettra de couvrir une grande partie voire l'intégralité des besoins en énergie électrique du pays.

22 Plus de 60 % de la population utilisent des latrines traditionnelles encerclées. En cas d'inondations, les chargements et les ordures pourraient créer de graves problèmes de santé publique. [Communication initiale de la Guinée-Bissau sur le changement climatique]

23 Le taux d'accès à l'eau potable était légèrement supérieur à 59% en 2020, tant en milieu rural qu'urbain (50% en zone rurale et 70% en zone urbaine). La Compagnie d'électricité et d'eau de Guinée-Bissau (EAGB), l'entreprise publique chargée de la gestion de l'eau et de l'énergie dans le pays a toujours affiché des performances médiocres qui ont limité la fourniture de services d'électricité et d'eau à la seule capitale, Bissau. [Document de stratégie pays Guinée-Bissau 2022-2026_BAD]

24 Communication initiale de la Guinée-Bissau sur le changement climatique <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Guinea%20Bissau%20INC%20French.pdf>

opportunités économiques. En effet, la Guinée-Bissau a obtenu un score de 42,5 points au niveau de l'indice Women, Business and the Law (WBL), la plus faible performance parmi les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (moyenne de 67,8). Les progrès réalisés au niveau de l'indice WBL sont lents, le pays ayant enregistré une modeste augmentation de 14 points au cours des dernières 50 années (1970-2020), alors que la moyenne de progression dans les pays de la sous-région était de 28 points. Les investissements visant à réduire les inégalités de genre permettraient d'obtenir de meilleurs résultats, notamment en ce qui concerne l'accès des femmes au marché du travail, aux ressources, au financement, aux instances de prise de décision, à l'économie verte, etc.

3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé

Le secteur privé est quasi-inexistant en Guinée-Bissau, à l'exception des filières de la transformation et de la commercialisation de la noix de cajou qui concentrent l'essentiel de l'activité. Sa participation au financement de la croissance, y compris la croissance verte, est entravée, entre autres, par la faiblesse de la réglementation et de l'environnement des affaires, l'instabilité politique, la faible capacité technique, ainsi que les difficultés d'accès au financement.

(a) Instabilité politique et faiblesse de la gouvernance

La Guinée-Bissau a connu d'importants épisodes de conflits et de coup d'État au cours des deux dernières décennies. Cette instabilité politique dans un contexte de forte corruption, de pauvreté, de faiblesse des institutions et de l'État de droit, est un des obstacles majeurs aux investissements privés, en particulier internationaux. Cependant, le pays a progressivement renoué avec les institutions

financières internationales comme le FMI pour l'assainissement de ses principaux indicateurs macroéconomiques et financiers, à travers un programme de réformes. Ces réformes, dont le but est de renforcer la dynamique de croissance économique et la promotion de la bonne gouvernance, sont nécessaires pour catalyser les investissements privés, en particulier dans le domaine climatique.

(b) Situation fiscale difficile et niveau élevé d'endettement

La Guinée-Bissau connaît une situation économique difficile et fragile. Son économie est essentiellement de type agricole et de subsistance puisqu'elle repose sur le secteur primaire, en particulier le commerce des noix de cajou, ce qui la rend vulnérable à de multiples chocs notamment au niveau des termes de l'échange. Les finances publiques sont fragilisées par les faibles capacités de mobilisation des ressources intérieures et le poids important des dépenses de fonctionnement qui laisse très peu de marge de manœuvre budgétaire pour le financement de la croissance verte. Face à des besoins d'investissement considérables, la dette publique a très rapidement augmenté et la situation s'est aggravée avec la survenue de la pandémie de COVID-19 pour atteindre plus de 80% du PIB en 2022, contre 67% en 2019²⁵. Évalué à risque élevé de surendettement par le FMI, le pays a des capacités trop limitées pour attirer des capitaux privés et accéder aux marchés financiers.

(c) Faiblesse de l'environnement des affaires et absence de cadres réglementaires dédiés au financement climatique

Le climat des affaires n'est pas très propice aux investissements privés. Les indicateurs de gouvernance du pays restent à la traîne par rapport à ceux des autres pays d'Afrique

²⁵ Rapport du FMI (IMF Country Report No. 22/87) sur la Guinée-Bissau <https://www.imf.org/en/Countries/GNB>

subsaharienne et de l'UEMOA en particulier. Le pays dispose de faibles indicateurs dans le contrôle de la corruption, l'État de droit, l'efficacité des gouvernements et la qualité de la réglementation²⁶. Bien que les objectifs en matière de changement climatique aient été définis dans la CDN, l'absence de cadre réglementaire dédié au financement vert rend difficile le soutien des actions de résilience climatique. En outre, le pays manque de pratiques transparentes lorsqu'il s'agit, par exemple, de rendre compte des impacts des projets, conformément aux normes internationales. Il est ainsi difficile d'identifier et de démontrer clairement la contribution réelle de chaque projet aux objectifs d'atténuation et d'adaptation²⁷.

Par ailleurs, la participation des femmes est contrainte par les normes sociales relatives aux types de travail/secteur considérés appropriés pour les femmes, sachant qu'une partie importante des secteurs dans lesquels les emplois verts pourraient être une opportunité sont très masculinisés.

Il existe également d'autres types de contraintes : obstacles aux entreprises dirigées par des femmes, la ségrégation de genre dans le système éducatif et le marché du travail, existence de lois limitant l'accès des femmes à certaines tâches et emplois, manque de temps des femmes, lié à la répartition inégale du travail de soins non rémunéré qui impacte leurs opportunités de travail rémunéré²⁸. Des solutions politiques seront nécessaires pour surmonter ces obstacles et promouvoir l'accès des femmes aux opportunités liées à la croissance verte, telles que le renforcement des capacités, la reconversion et l'exploitation de secteurs verts à forte valeur ajoutée où les femmes sont déjà présentes, associés à des efforts dans les secteurs à prédominance masculine, entre autres²⁹.

(d) Des difficultés d'accès au financement

Le système financier est de petite taille et sous-développé avec un faible accès aux services bancaires classiques. L'accès au financement reste ainsi un problème majeur, même si le crédit global au secteur privé s'est fortement amélioré au cours des dernières années atteignant 13,8% du PIB en 2021. La faible taille du marché du crédit limite considérablement la capacité des banques à investir dans le financement des actions climatiques. En outre, leur manque de capacités techniques constitue une contrainte pour l'élargissement et la diversification de leur portefeuille de prêts en dehors de leurs secteurs de base, en particulier pour ce qui concerne l'émission d'obligations vertes. Ces dernières nécessitent une bonne compréhension des critères d'éligibilité des produits écologiques et du processus d'évaluation et de sélection et/ou des avantages. Le faible développement de la microfinance et l'absence d'une banque de développement agricole constituent également une contrainte pour les petites exploitations agricoles, pour l'obtention de financements pour les projets durables. Les femmes sont dans l'informel (61,4% des unités informelles non agricoles sont dirigées par des femmes) et opèrent principalement dans le commerce (65,7%). Un pour cent (1%) seulement de la population dépend du système bancaire et l'accès au crédit est limité, en particulier pour les femmes qui sont plus touchées par l'analphabétisme, moins scolarisées et susceptibles de posséder des capitaux ou d'être en mesure de fournir des garanties.

(e) Des capacités techniques faibles et des données insuffisantes au niveau national

La transition vers la croissance verte et l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques nécessitent des compétences en économie verte dans des secteurs clés. Cependant, la Guinée-Bissau, à l'instar de nombreux pays d'Afrique

26 Doing business 2020 Guinée-Bissau <https://archive.doingbusiness.org/content/dam/doingBusiness/country/g/guinea-bissau/GNB.pdf>

27 Guinea first biennial update report (BUR); <https://unfccc.int/documents/251917>

28 AfDB & UN Women (2021) Green jobs for women in Africa

29 AfDB & UN Women (2021) Policy brief: green jobs for women in Africa - opportunities and policy

subsaharienne, est confrontée à un manque de capacités dans ce domaine. Ces difficultés sont perceptibles aussi bien en amont qu'en aval de la préparation des documents techniques ou des projets et la demande de soutien des donateurs. La majorité des acteurs au niveau national n'ont pas connaissance des mesures visant à promouvoir la résilience, et l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans le secteur de l'agriculture, et le renforcement du système d'alerte climatique³⁰. À cela s'ajoutent la disponibilité limitée de l'information notamment sur le rapport coût/avantage des investissements climatiques et le manque de transparence et de données liées au climat, en particulier les observations hydrométéorologiques de surface qui sont nécessaires à la gestion des risques climatiques au niveau local³¹. Le tissu des PME n'est pas très développé et contribue faiblement à la mobilisation du financement du secteur privé. Toutefois, ces dernières pourraient tirer profit des lignes de financement octroyées par les partenaires au développement pour mobiliser des financements dans la croissance verte et l'action climatique.

3.3.3 Voies de mobilisation de financements du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique

Les moyens à mettre en œuvre pour impulser le financement du secteur privé pour la croissance verte et les actions climatiques en Guinée-Bissau sont multiples et portent notamment sur ce qui suit :

(a) le renforcement des environnements juridique, institutionnel et de la gouvernance

La Guinée-Bissau s'est engagée sur la voie de réformes majeures et ambitieuses. Toutefois, des efforts devraient être fournis pour accélérer leur mise en œuvre.

Après des années d'instabilité politique et de

retard, les autorités ont entamé en 2021, la mise en œuvre de réformes ambitieuses portant sur un assainissement budgétaire soutenu, la lutte contre la corruption, l'amélioration de la gouvernance et de la planification de l'investissement public. Pour favoriser une croissance durable et inclusive, les autorités devraient accélérer la mise en œuvre de ces réformes qui contribueront à stimuler les investissements du secteur privé, à catalyser davantage le soutien financier des partenaires au développement et à créer un espace budgétaire. Des mesures ont été prises pour accroître l'efficacité des investissements et la mobilisation des subventions externes pour le financement des projets d'investissement spécifiques, notamment dans le domaine climatique. Cependant, des efforts accrus doivent être fournis pour éliminer les barrières juridiques et institutionnelles (réglementation des lois, fonctionnement de la justice et des institutions, législation de protection des investisseurs, gestion des territoires, évaluation des besoins financiers et humains, etc.).

(b) le renforcement des compétences et capacités, en particulier pour les secteurs informel et bancaire, afin d'accroître l'innovation et la collaboration avec le secteur privé

Le développement des compétences et des capacités en économie verte doit être intégré dans les institutions existantes, les établissements d'enseignement et les centres d'innovation.

Le pays est confronté à un manque de capacités pour réaliser ses objectifs de croissance verte et d'actions pour le climat. Selon les conclusions du dernier rapport biennal de la CCNUCC, la Guinée-Bissau doit mettre l'accent sur le renforcement des capacités humaines qui ont un effet direct sur l'amélioration de la prise de décision et de la planification du développement à faibles émissions de carbone. Le pays devra se focaliser sur les technologies nécessaires

³⁰ C Communication initiale de la Guinée-Bissau sur le changement climatique <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Guinea%20Bissau%20INC%20French.pdf>
³¹ Contribution déterminée au niveau national (2021) - Guinée-Bissau

au reboisement et à la conservation des forêts et des systèmes de production d'électricité, à partir d'énergies renouvelables (hydroélectrique, photovoltaïque, vent, etc.).

Par ailleurs, il est important que le pays améliore son paysage de la finance verte que les acteurs nationaux ont la possibilité de développer. Dans ses analyses prospectives pour l'émission d'obligations vertes au sein des pays de l'Union, le marché financier régional pourrait envisager l'élaboration d'un programme durable de renforcement des capacités par le biais d'ateliers, de documentation et d'engagement sur le marché pour les régulateurs, les émetteurs, les intermédiaires et les investisseurs. La Guinée-Bissau pourrait bénéficier d'une assistance technique dans ce cadre si elle venait à manifester un intérêt pour les obligations vertes en tant que pays émetteur potentiel. Concernant les institutions financières du pays, des structures comme FSD Africa, pourraient les aider à réviser leur portefeuille de prêts, notamment pour l'élaboration de produits spécifiques et la prise de positions dans certaines émissions en utilisant le Fonds d'obligations en monnaie locale (LCBF) [FSD Africa – Guinée-Bissau].

(c) la mise en œuvre d'incitations fiscales et d'un cadre réglementaire pour attirer les investissements du secteur privé

Des politiques axées sur les incitations fiscales et un cadre réglementaire adéquat sont nécessaires pour tirer parti de la dynamique mondiale pour le financement de la croissance verte.

La Guinée-Bissau a déjà eu recours à des incitations fiscales pour orienter les investissements vers des secteurs clés, notamment l'énergie et les infrastructures. Par ailleurs, le Code des investissements du pays prévoit un certain nombre d'avantages fiscaux, y compris des incitations en faveur de projets miniers en particulier. Ainsi, pour encourager les investissements du secteur privé dans la croissance verte, le pays devrait s'orienter également vers la mise en œuvre d'incitations fiscales intersectorielles. Les avantages à

accorder devraient, toutefois, refléter les besoins de toutes les parties prenantes, en particulier des secteurs privés national et international, et être appliqués dans tous les secteurs. L'élaboration de cadres politiques et réglementaires pour le financement vert est également nécessaire. Pour les cadres politiques, les actions peuvent inclure l'élaboration de feuilles de route de financement pour guider les investissements et renforcer la confiance des investisseurs. S'agissant des cadres réglementaires, il est nécessaire de veiller à ce que les systèmes financiers soient alignés sur les objectifs liés au climat énoncés dans la CDN, en élaborant, par exemple, des normes relatives aux obligations vertes.

(d) le renforcement du rôle des partenaires au développement

La Guinée-Bissau a besoin de financements concessionnels et de garanties des partenaires et de renforcement des capacités techniques pour lutter contre les effets des changements climatiques

Le soutien de la Communauté internationale est indispensable pour appuyer la Guinée-Bissau dans sa trajectoire de croissance économique plus verte et la sauvegarde de l'environnement. Le pays bénéficie de financements de la plupart des partenaires au développement (y compris la BAD) et généralement sous forme de dons et de prêts concessionnels, compte tenu de la fragilité de sa situation économique et du niveau élevé de sa dette. Les partenaires peuvent jouer un rôle plus important dans la mobilisation des financements du secteur privé, en fournissant des garanties contre le risque et l'implémentation de fonds « equity ». Compte tenu de la fragilité et des ressources limitées du pays, ils peuvent mobiliser des ressources des fonds fiduciaires, sous forme de subvention. À titre d'exemple, la BAD a pu mobiliser des fonds pour le climat et les énergies renouvelables en Guinée-Bissau. Il s'agit notamment de la subvention SEFA pour les études préparatoires à la construction de la centrale hydroélectrique de Salinho.

Enfin, les partenaires pourraient fournir une assistance technique aux institutions nationales

et locales des secteurs public et privé. Cette assistance technique devrait viser le renforcement des capacités pour l'identification des besoins mais, également, le développement de structures de marché pour les obligations locales. Dans cette optique, la BAD a financé l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités pour l'équipe locale chargée d'examiner la CDN de la Guinée-Bissau dans sa composante Adaptation dans les AFAT.

(e) le renforcement de la collaboration entre les parties prenantes

Une bonne collaboration entre les parties prenantes, en particulier le secteur privé et le gouvernement, est importante pour

identifier et prendre en compte les risques pesant sur les investissements dans le domaine climatique

Pour favoriser la croissance verte, il est important de renforcer les partenariats multipartites afin d'accroître la mobilisation et l'utilisation des financements du secteur privé. Ainsi, pour assurer une coopération efficace entre le secteur privé international, les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement, les autorités devront mettre en place un réseau de collaboration qui permettra de bien relever les besoins de financement ainsi que les capacités et les mécanismes existants.

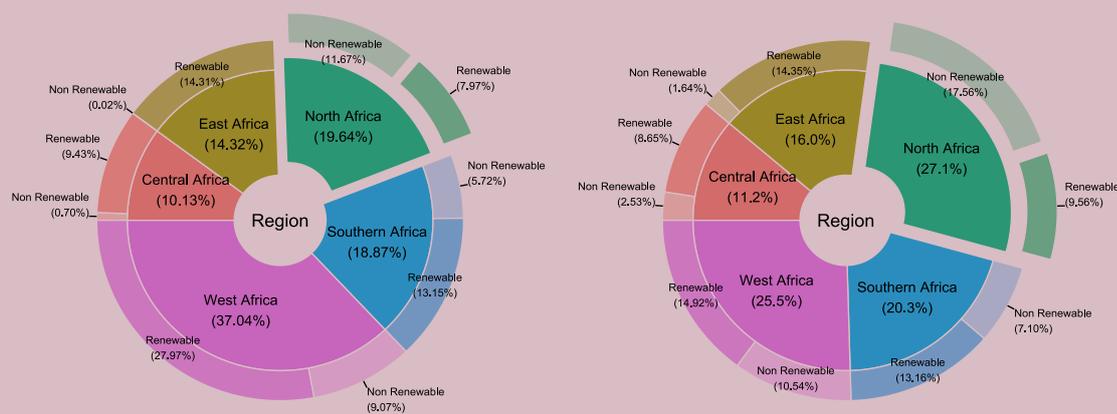
IV. LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE

La Guinée-Bissau est un petit marché relativement inexploité d'Afrique de l'Ouest. Le pays est doté d'un capital naturel qui peut être exploité pour en assurer la transformation économique et réduire sensiblement la pauvreté. Le capital naturel est réparti en (a) ressources renouvelables (bois, mangroves, pêcheries, aires protégées, terres cultivées et pâturages), (b) ressources non renouvelables (pétrole, gaz, charbon et minéraux) et (c) potentiel d'énergie renouvelable (solaire, éolienne et hydroélectrique), des paysages et des actifs marins³².

4.1 ÉVOLUTION DU CAPITAL NATUREL

Les données relatives au capital renouvelable et non renouvelable ont été collectées auprès de la Banque mondiale et couvrent la période 1995-2018. Les résultats pour la Guinée-Bissau sont résumés dans le tableau 4. Par rapport à l'Afrique, il convient de noter qu'en termes de capital naturel, l'Afrique de l'Ouest est la deuxième région la plus riche des cinq que compte le continent après l'Afrique du Nord, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Est, et devant l'Afrique centrale (cf. figure 4.1).

Figure 4.1 Répartition de la valeur du capital naturel en Afrique entre 1995 et 2018 par région (milliards USD constants de 2018)



Source : Données de la Banque mondiale

32 Données de la Banque mondiale (Explore data worldbank.org)

Toutefois, au cours de la dernière décennie, sa part dans le capital naturel du continent s'est dégradée sous l'effet des changements climatiques, passant de 37% en 1995 à 25,5% en 2018.

Les actifs renouvelables de l'Afrique de l'Ouest ont augmenté de 3% en valeur totale sur la période 1995-2018, soit un peu moins que pour l'ensemble de l'Afrique (6%). Sur la même période, la Guinée-Bissau a enregistré une augmentation de 9,1% de la valeur de ses ressources renouvelables. En effet, le pays est doté d'un potentiel considérable en ressources naturelles renouvelables, en particulier dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture. Ces ressources sont cependant faibles comparées aux autres pays d'Afrique de l'Ouest (cf. figure 4.1a) mais représentent la plus grande proportion de richesses naturelles par habitant (6191 USD) de la région. L'Afrique de l'Ouest est la sous-région du continent la plus riche en capital naturel non renouvelable. Cependant, pour la Guinée-Bissau, il n'existait pas, jusqu'en 2018, d'évaluation précise de la valeur du capital naturel en termes de ressources non renouvelables. Globalement la valeur du capital naturel par habitant de la Guinée-Bissau a baissé de 37% sur la période 1995-2018.

Cette diminution de la richesse naturelle du pays est également supérieure à celle notée au niveau du continent de 21% par habitant.

L'exploitation de ces ressources naturelles pourrait contribuer davantage au financement du climat et de la croissance économique verte en Guinée-Bissau. En effet, le secteur des mines et carrières, même si son potentiel n'est pas clairement établi, contribue déjà dans la collecte des ressources publiques. Sa valeur ajoutée est évaluée à 6 millions USD en 2021, en hausse de 20% par rapport à 2015. Par ailleurs, les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles sont globalement estimés à 10% du PIB, en baisse cependant de 4,3 points de pourcentage, par rapport à 2015 et proviennent intégralement des revenus forestiers (cf. Annexe 1). Ainsi, les études portant sur les causes de la baisse du capital naturel renouvelable ont été orientées sur les forêts, les terres cultivées et les pâturages en prenant en compte le changement dans les superficies de terres, le revenu unitaire des terres et la durabilité des rentes (mesurée en termes de durée de vie du rendement).

Terres agricoles et pâturages : Selon les données estimées du ministère de l'Agriculture,

Tableau 4 : Évolution du capital naturel de la Guinée-Bissau : 1995-2018

Guinée-Bissau	Total USD 2018C Mn.			Capital par tête USD 2018		
	1995	2018	Var en %	1995	2018	Var en %
Ressources naturelles renouvelables	10 640	11 604	9,1%	9 772	6 191	-37%
Forêts, bois	4 120	5262	27,7%	3 784	2 808	-26%
Forêts, sans bois	1 882	2255	19,8%	1 729	1 203	-30%
Mangroves	9	10	11,1%	8	6	-25%
Pêches	257	129	-49,8%	236	69	-71%
Aires protégées	640	743	16,1%	588	396	-33%
Terres arables	1 718	1491	-13,2%	1 578	796	-50%
Pâturages	2 013	1 713	-14,9%	1 849	914	-51%
Ressources non renouvelables (pétrole, gaz naturel, charbon, métaux et minéraux)	0	0	NA	0	0	NA
Total	10 640	11 604	9,1%	9 772	6 191	-37%

Source : Banque mondiale 2021.

la Guinée-Bissau dispose de 1 410 000 ha de terres arables. La superficie des terres agricoles (terres cultivées et pâturages) est passée de 6 209 km² en 1995 à 8 151 km² en 2018, soit une hausse de 31,3%. Dans le même temps, la valeur des terres a connu une baisse de 34,6%, passant de 6009,4 USD en 2015, à 3930,7 USD en 2018. L'agriculture est pratiquée par environ 120 000 petits producteurs, dans les villages, sur des superficies allant de 0,25 à 2 ha et représente 90% de la production nationale. Bien que les femmes constituent la majeure partie de la main-d'œuvre dans le secteur agricole et assurent un rôle clé dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la famille en 2018, 10,8% seulement ont des droits à la propriété rurale (contre 41% des hommes dans l'agriculture). La loi foncière garantit les droits des hommes et des femmes à la terre sans aucune discrimination. Cependant, les femmes rurales sont pénalisées par le droit coutumier, qui leur refuse le droit de posséder des terres ou d'en hériter. L'agriculture de rente occupe 10% de la production et est pratiquée par les « ponteiros » (1 200 agriculteurs modernes) disposant de concessions foncières importantes d'une taille moyenne de 135 ha fournies par l'État [Note de diagnostic-pays Guinée-Bissau-BAD]³³.

Forêt : Le capital forestier représente la plus grande partie du capital naturel de la Guinée-Bissau (65%). La couverture forestière totale est estimée à 1,98 million ha en 2020, soit 55 % de la superficie du pays, composée en majorité de forêts primaires. Le sud du pays est essentiellement constitué de forêts de touffes ; ce qui le place parmi les zones forestières les plus denses d'Afrique de l'Ouest. Les estimations officielles indiquent, cependant, une diminution de 625 000 m³ par an de la surface forestière (baisse de 30% des forêts denses humides de Tombali ; de 57% des forêts de savane de Bafatá, d'Oio et de Gabú et de 19% des forêts de mangroves)³⁴. Globalement, la couverture forestière a baissé de 5 075,1

hectares entre 2001 et 2021 (Banque mondiale 2022). Ce déclin s'explique par la déforestation liée aux pressions anthropiques, à la recherche d'espaces pour l'agriculture, la construction et le commerce, et de produits ligneux (bois de chauffage, charbon de bois) pour la production d'énergie. Un domaine à fort impact de genre en vertu des relations de genre qui attribuent aux femmes presque exclusivement les tâches domestiques comme la cuisson des aliments et la recherche de bois.

Biodiversité et paysage : Le climat, ainsi que le paysage, la faune et la flore forment également un potentiel important pour le tourisme. Le pays a, en effet, hérité d'une grande biodiversité qui constitue un atout naturel important composé d'écosystèmes diversifiés allant des forêts tropicales denses aux mangroves favorables à l'écotourisme. L'archipel des Bijagós, composé d'un ensemble de 88 îles, figure parmi les zones protégées et est considéré comme une réserve de l'UNESCO (UNESCO, 2017)³⁵. La zone côtière fournit des services écosystémiques de carbone et constitue une zone tampon pour atténuer les effets des changements climatiques. Les mangroves côtières ont été évaluées à 10 millions USD en 2018 et leur couverture constitue une barrière protectrice naturelle contre l'érosion du littoral, mais tendent à se réduire, la croissance et le développement cédant la place à des rizières et à des projets hydroélectriques³⁶.

Énergie renouvelable : La Guinée-Bissau dispose d'un important gisement solaire avec une irradiation moyenne de 4,5 à 5,5 kWh/m²/j qui peut générer de l'énergie propre, bien que ce potentiel ne soit pas évalué et demeure encore faiblement valorisé³⁷.

Pêche : Comparée à d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest plus enclavés comme le Mali, le Niger ou le Burkina Faso, la Guinée-Bissau dispose d'une richesse marine avec une zone

33 World trade organization https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/s362-04_f.pdf

34 Plan stratégique et opérationnel 2015-2020 « Terra Ranka » / Guinea first biennial update report (BUR)

35 Communication initiale de la Guinée-Bissau sur le changement climatique

<https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Guinea%20Bissau%20INC%20French.pdf>

36 Note de diagnostic-pays Guinée-Bissau – BAD, 2021

37 Note de diagnostic-pays Guinée-Bissau – BAD, 2021

Figure 4.2a : Valeur du capital naturel renouvelable (USD 2018 cMn) - Afrique de l'Ouest

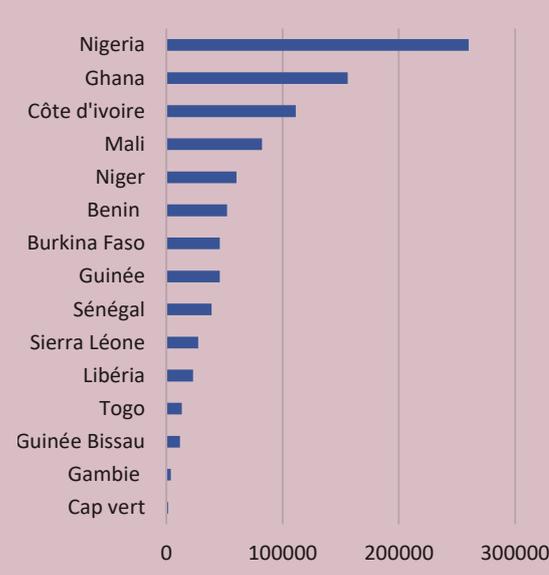


Figure 4.2b : Valeur du capital naturel renouvelable par tête (USD 2018 cMN) - Afrique de l'Ouest



Source : Données de la Banque mondiale

économique exclusive (ZEE) de 105 000 km², dépassant de trois fois sa superficie terrestre (36 125 km²) et qui s'étend sur 270 km de côtes, pour un plateau continental de 45 000 km².³⁸ Une partie de cette ZEE définie en 1978 (UNCLOS) est intégrée dans la zone de gestion et de coopération gérée conjointement avec le Sénégal. Le secteur a un potentiel estimé à environ 523 160 tonnes, composé de 212 500 tonnes d'espèces pélagiques et 310 660 tonnes d'espèces démersales³⁹. Comme indiquée dans les PEA 2023, la pêche de capture fournit des protéines, des minéraux et des micronutriments, à plus de 400 millions de personnes sur le continent et emploie environ 13 millions de personnes. En Guinée-Bissau, le secteur contribue à environ 3,9% des exportations et emploie directement 15 000 personnes ou indirectement 120 000 travailleurs (Banque mondiale, 2018). Cependant, sa valeur estimée à 12 239,6 USD en 2018, a baissé de presque 92,7%, par rapport 1995.

Ressources non renouvelables : Le pays dispose de minéraux tels que l'or, les diamants

et de grands gisements de bauxite, de phosphates, de graphite, de calcaire, de bois dur et de sable lourd. Les gisements de bauxite estimés à 160 millions de tonnes sont situés près de Boe, dans la province du Fouta Djallon-Mandingue, les plus importants au monde (47 milliards de tonnes de bauxite), dans les territoires de la République de Guinée, du Mali et de la Guinée-Bissau. Le principal gisement de phosphate est celui de Farim, dont les réserves sont estimées à 44 millions de tonnes à 40% et 143 millions de tonnes de ressources mesurées et indiquées à 28% P2O5. Le pays fait partie du bassin sédimentaire MSGBC où d'importantes ressources pétrolières ont été découvertes, notamment en Mauritanie et au Sénégal. Les réserves de pétrole du pays ont été estimées en 2019 à 1,1 milliard de barils bien que le potentiel pétrolier ne soit pas clairement établi [Note de diagnostic-pays Guinée-Bissau-BAD, 2021].

4.2 OPPORTUNITÉS DE RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DU CAPITAL NATUREL EN GUINÉE-BISSAU

³⁸ Guinea first biennial update report (BUR); <https://unfccc.int/documents/251917>

³⁹ Note de diagnostic-pays Guinée-Bissau – BAD, 2021

Des actions visant à accroître les rendements du capital naturel tout en préservant l'environnement de production doivent être menées aux niveaux national et international. L'analyse a montré que le capital naturel par habitant a diminué assez fortement en Guinée-Bissau au cours du dernier quart de siècle. Les opportunités de renforcement de sa contribution au financement de la lutte contre les changements climatiques ont trait au capital naturel non renouvelable et au capital naturel renouvelable.

4.2.1 Ressources non renouvelables

Selon l'édition 2023 des PEA, les revenus issus du secteur extractif contribuent considérablement aux finances privées et publiques de la plupart des pays africains.

Cependant, il est important que ces pays reçoivent une part équitable de la rente des ressources et assurent une gestion efficace des revenus. À titre d'exemple, les taux de redevance négociés par les pays sont souvent très faibles et une mauvaise gestion des revenus collectés, même s'ils sont « équitables » est préjudiciable au développement économique. En effet, la corruption et la faiblesse des institutions et le manque de transparence dans la gestion des ressources dans les pays en développement riches en minéraux en particulier, entraînant une faible croissance et des taux de pauvreté élevés⁴⁰. ***Pour le cas de la Guinée-Bissau, les minéraux solides constituent une grande opportunité*** d'accroître et de diversifier les sources de revenus, mais restent largement sous-exploités. L'or est exploité à petite échelle par la population locale le long de la frontière avec la Guinée. Il en est de même des petites carrières de matériaux de construction telles que le granit, le calcaire, l'argile et le sable. Le phosphate et la bauxite ont été identifiés comme présentant un potentiel considérable d'exportation, après la noix de cajou. Les ressources de phosphates

pourraient être utilisées pour la fabrication d'engrais pour le renforcement de la production agricole avec des possibilités d'exportation dans les pays voisins et la sous-région.

Selon les estimations, la production et l'exploitation des ressources minérales pourraient doubler ou tripler les revenus fiscaux. La seule mise en valeur des réserves de phosphate pourrait générer des revenus potentiellement estimés entre 15 à 20% du PIB et pouvant employer environ 1 000 personnes⁴¹. La bauxite de Boé pourrait contribuer à plus de 15% du PIB, selon la Banque mondiale⁴². Pour encourager les financements dans le secteur minier, la politique d'investissement intègre des incitations comprenant divers avantages pour les projets réalisés en Guinée-Bissau. Dans le Code des mines et carrières, ces avantages varient en fonction de la période de prospection, de recherche ou d'exploration. Le gouvernement a également adopté la stratégie 2021-2027 pour le développement du commerce et des exportations en Guinée-Bissau. Pour ce qui concerne les ressources pétrolières, l'exploitation des réserves découvertes pourrait contribuer à approvisionner le marché local et à créer un marché d'exportation dans la sous-région ou sur le plan international. Le secteur pétrolier pourrait bénéficier de l'attractivité accrue de la zone avec le début d'exploitation au Sénégal. Ceci permettrait un accroissement des recettes d'exportation et d'atténuer la dépendance à la vente de noix de cajou, tout en améliorant la balance des paiements et en entraînant une réduction du déficit du compte courant.

4.2.2 Ressources renouvelables

L'économie bissau-guinéenne est principalement basée sur l'exploitation de ses ressources naturelles renouvelables composées de terres agricoles, de forêts, de

Le pays devrait aligner ses politiques industrielles sur les tendances et les opportunités actuelles de la transition énergétique pour attirer le secteur privé dans l'exploitation de son potentiel en énergie renouvelable (solaire, hydro-électricité, etc.).

40 Barbier 2011; The Policy Challenges for Green Economy and Sustainable Economic Development. Natural Resources Forum, 35, 233-245

41 Note de diagnostic-pays Guinée-Bissau-BAD, 2021

42 BAD, OCDE, PNUD (2016), Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/s362-04_f.pdf

ressources halieutiques, de zones protégées et de biodiversité. Le nouveau plan de développement national prévoit un cadre juridique incitatif avec des codes sectoriels pour l'agriculture, l'agro-industrie, le tourisme et la pêche, ainsi que des réformes du cadre commercial du secteur privé et la mise en œuvre d'un plan de développement d'un secteur financier inclusif.

Terres agricoles et pâturages : Les terres cultivées et les pâturages présentent une grande opportunité pour le pays d'accélérer son programme de développement avec une participation du secteur privé à l'économie. Les opportunités pour le secteur privé se situent principalement dans la transformation de la noix de cajou et la diversification de la production. La numérisation du secteur foncier, y compris l'administration foncière et les registres fonciers, présentent des possibilités d'avancement dans le développement des activités agricoles. Des opportunités existent également dans les nouvelles technologies et les mesures résilientes aux changements climatiques, telles que l'introduction de variétés de cultures résistantes à la sécheresse⁴³, ainsi que l'élargissement des chaînes de valeur. Le Programme national d'investissement du secteur agricole (PNIA 1 et 2) prend en compte la réglementation sur la propriété couvrant également les petites superficies ; des modalités types de « gestion de terroirs », un renforcement des services de cadastre⁴⁴ et d'enregistrement et l'adaptation du secteur de l'Agriculture aux changements climatiques. Dans le secteur agricole, le défi à relever consistera à étendre et à diversifier la production, tout en limitant les impacts négatifs sur les espaces naturels et la biodiversité et en assurant la prise en compte des obstacles auxquels les femmes font face, en vue de faciliter leur accès aux opportunités économiques et l'atteinte du plein potentiel de développement socio-économique du pays.

Forêts : Les forêts bissau-guinéennes fournissent des matières premières pour le fourrage et des matériaux de construction et ce, grâce aux systèmes agroforestiers de l'emploi au monde rural. L'amélioration de la gouvernance, de la valeur ajoutée et de la diversification au sein du secteur peut considérablement accroître sa contribution au développement national à grande échelle. L'objectif est d'accroître la production annuelle de bois, sans compromettre l'intégrité de l'écosystème forestier à l'effet d'augmenter les exportations de produits finis en bois et de réduire les importations de ces produits. L'élaboration d'une nouvelle politique forestière par le gouvernement, de même que les mesures politiques dans le domaine de l'énergie domestique, avec la vision d'assurer une gestion durable des ressources forestières - y compris la conservation et la restauration des forêts - présente une opportunité pour le secteur d'exploiter ces ressources de manières équilibrées, tout en répondant aux besoins pratiques et stratégiques des femmes, des collectivités et de garantir leur redevabilité⁴⁵. La large superficie de forêts primaires est potentiellement exploitable par le secteur privé, en particulier dans la transformation du bois.

Par ailleurs, compte tenu de la diminution notée du capital forestier dans de nombreux pays africains, le rapport PEA 2023 propose des mesures de conservation orientées sur la replantation et la récupération. Les autorités nationales devraient, sur cette base, protéger les forêts et les zones réservées et prévenir l'exploitation forestière illégale en appliquant des politiques et des réglementations visant notamment à sanctionner les coupes illégales. En outre, avec l'émergence du nouveau cadre mondial pour la biodiversité post-2020, la participation au marché volontaire constitue une opportunité pour les pays de restaurer leurs écosystèmes, de réduire les risques d'extinction des espèces et de protéger 30%

43 Selon l'étude de la FAO, « Climate-Smart Agriculture (CSA) Country Profile » de 2019, la Guinée-Bissau dispose déjà de pratiques agricoles visant la résilience climatique.

44 Communication initiale de la Guinée-Bissau sur le changement climatique <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Guinea%20Bissau%20INC%20French.pdf>

45 Note de diagnostic-pays Guinée-Bissau BAD, 2021

des zones terrestres, d'eau douce et marines, d'ici 2030. Le rapport PEA précise également que la création d'un Fonds africain pour la biodiversité est nécessaire pour que l'Afrique puisse en bénéficier et attirer des capitaux privés.

Pêche : Concernant les autres formes de capital naturel de la Guinée-Bissau, la pêche constitue un atout. Cependant, les études réalisées à ce sujet font état d'une réduction rapide des stocks de poissons en raison de la surexploitation et de captures illégales dues aux faibles capacités de contrôle de l'État. En outre, la plupart des prises industrielles sont effectuées en mer et emportées au large, ne contribuant pas à l'économie locale. Le développement d'une politique d'économie bleue est inclus dans les objectifs de réforme politique soutenus par la BAD et le Pacte lusophone, sous la rubrique des politiques favorables au développement du secteur privé et des partenariats public-privé. La politique de l'économie bleue pourrait contribuer à créer un climat favorable pour les investisseurs, dans les secteurs de la transformation du poisson et du tourisme. La création d'un port en eau profonde dans le Rio Grande de Buba pourrait offrir des opportunités au secteur privé pour le développement du secteur portuaire et du transport maritime et un meilleur contrôle de l'espace maritime (clauses d'obligation de débarquement, contrôle des captures, etc.) en prenant en compte les impacts environnementaux⁴⁶.

Biodiversité et écotourisme : La Guinée-Bissau dispose également d'un potentiel considérable pour un tourisme durable et écologique en raison de sa riche diversité biologique, de ses nombreux écosystèmes et de ses grandes zones marines et côtières protégées. Comparée aux pays d'Afrique de l'Ouest, la biodiversité de la Guinée-Bissau est encore relativement unique⁴⁷. Une bonne gestion de ses externalités négatives pourrait profiter aux communautés en augmentant leurs revenus, avec la possibilité de créer de

nouveaux emplois et de la valeur ajoutée à des activités auparavant inexistantes. Les zones ciblées par les études pour l'émergence d'un tourisme durable pour le secteur privé se situent généralement autour des zones protégées, en l'occurrence l'Archipel de Bolama-Bijagós, avec ses plages de sable, le Parc national de Cantanhez, Varela/São Domingos/Cachéu et la capitale Bissau. Dans ce cadre, avec l'appui des partenaires au développement, le gouvernement a travaillé à l'élaboration d'un cadre institutionnel pour leur conservation et leur utilisation durable qui pourrait faciliter l'apport du secteur privé⁴⁸.

Energie renouvelable : Dans le domaine de l'énergie, le pays devrait aligner ses politiques industrielles sur les tendances et les opportunités actuelles de la transition énergétique en exploitant son potentiel en énergie renouvelable (solaire, hydro-électricité, etc.), à l'effet de combler son important déficit énergétique. Des opportunités existent pour le secteur privé, grâce aux initiatives en cours des partenaires au développement, dont la Banque mondiale qui prévoit l'installation d'une centrale solaire de 40 Mégawatt pour couvrir l'ensemble du territoire. L'apport du secteur privé est attendu pour les réalisations des infrastructures de production. De même, la BOAD a mis en place une ligne de crédit pour les PME qui opèrent dans le domaine des énergies renouvelables et a installé deux systèmes de mini-réseaux hybrides de 1 MW à Gabu et Cahungo. Une centrale solaire de 22 Mégawatt initialement prévue a été suspendue par manque de financement, mais pourrait faire l'objet d'un partenariat public-privé une fois le cadre-pays bien établi. Une approche régionale de leur exploration pourrait également aider à maximiser leur contribution à la croissance durable.

Gestion des ressources naturelles : La Guinée-Bissau connaît toutefois des faiblesses dans la gestion de son capital naturel. La surexploitation forestière, la fabrication de

46 Note de diagnostic pays Guinée-Bissau BAD, 2021

47 Guinea first biennial update report (BUR); <https://unfccc.int/documents/251917>

48 Note de diagnostic pays Guinée-Bissau BAD, 2021

charbon de bois, la pêche illégale, les pratiques agricoles sur brûlis et la culture de noix de cajou menacent la durabilité des ressources. Ainsi, face aux difficultés rencontrées par les structures nationales chargées de la gestion des ressources naturelles liées notamment à un manque de ressources financières et humaines, l'apport du secteur privé pourrait constituer une bonne alternative grâce à une exploitation durable des ressources. Les

différentes options à considérer pour la Guinée-Bissau seraient d'orienter les investissements du secteur privé dans les technologies propres et innovantes pour l'énergie et l'agriculture, avec un transfert de technologie au personnel local, la conservation de la biodiversité et la protection des espèces menacées, ainsi que la prise en compte des aspects de sauvegarde environnementale dans les projets.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

5.1 CONCLUSION

La contribution du secteur privé est importante dans la mobilisation de financements climatiques en Guinée-Bissau. Des mesures devraient ainsi être prises pour tirer parti des possibilités de financements, dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, tout en réduisant les obstacles aux investissements du secteur privé. Il s'agira d'améliorer le paysage de la finance verte à travers notamment l'élaboration de cadres politiques et réglementaires adaptés au financement vert et à la gouvernance. Des efforts devront être fournis pour le renforcement des capacités, avec l'appui des partenaires techniques et financiers et des fonds multilatéraux, notamment dans la préparation des projets et des requêtes de financement, ainsi que dans l'estimation des coûts-avantages des changements climatiques.

La Guinée-Bissau est dotée d'abondantes ressources naturelles renouvelables et non renouvelables et d'une riche biodiversité. L'exploitation de cette richesse naturelle permettrait de transformer le pays sur le plan économique et de réduire sensiblement la pauvreté en Guinée-Bissau qui figure parmi les économies les moins développées au monde. Le capital naturel n'a pas augmenté au cours du dernier quart de siècle pour suivre le rythme de la population. Le niveau de cette richesse par habitant a donc diminué. Ainsi, il est important de s'orienter davantage vers l'exploitation des ressources énergétiques propres et de prendre des mesures pour préserver la perte d'écosystèmes forestiers et de biodiversité

marine, tout en exploitant ces ressources de manière durable.

5.2 RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES RELATIVES À LA PERFORMANCE ET AUX PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

À court terme : (i) Poursuivre l'assainissement budgétaire, la lutte contre la corruption et l'amélioration de la gouvernance pour catalyser le soutien financier des partenaires au développement, afin de libérer des ressources pour répondre aux besoins importants du pays en matière de développement économique et social ; (ii) Accroître la mobilisation des ressources intérieures et le contrôle des dépenses de fonctionnement afin d'augmenter la marge budgétaire ; (iii) Maintenir la stabilité politique et améliorer l'environnement des affaires pour stimuler l'investissement privé et soutenir la croissance ; et (iv) Privilégier les financements concessionnels et les dons et poursuivre la restructuration de la dette pour préserver sa viabilité.

À moyen et long terme : (i) Remédier aux contraintes entravant la diversification de l'économie à travers un investissement dans le capital humain, améliorer le système de réglementation et les régimes d'imposition des ressources naturelles et le développement d'une industrie de transformation pour la production locale ; et (ii) Améliorer les infrastructures de base et accroître les dépenses sociales en faveur des plus vulnérables pour réduire la pauvreté.

5.3 RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR LE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

5.3.1 Gouvernement national

À court terme : (i) Mettre en œuvre des cadres réglementaires adaptés au financement climatique, des politiques d'incitations fiscales et promouvoir la bonne gouvernance pour attirer le secteur privé ; (ii) Créer un fonds vert national avec l'aide des partenaires au développement et cibler les fonds d'impact qui s'orientent de plus en plus vers les secteurs de la foresterie, la biodiversité et l'agriculture durable ; et (iii) Assurer la coordination au sein de l'UEMOA avec la Banque Centrale et les banques commerciales pour accélérer la mise en place des obligations vertes au niveau du marché financier régional.

À moyen et long terme : (i) Intégrer le développement des compétences vertes dans les établissements d'enseignement pour s'assurer qu'il existe une offre continue pour permettre la transition vers la croissance verte ; et (ii) Développer des plateformes multipartites reliant le secteur privé national à d'autres acteurs internationaux et au secteur privé international.

5.3.2 Partenaires au développement

À court terme : Accroître le soutien financier et technique pour aider le pays à s'orienter vers une trajectoire de croissance économique plus verte et la sauvegarde de l'environnement au bénéfice de la population.

À moyen et long terme : Fournir des garanties réduisant les risques liés aux investissements du secteur privé, en particulier dans les secteurs à fort potentiel tels que l'énergie, la sylviculture et la biodiversité.

5.3.3 Secteur privé national et international

À moyen et long terme : Collaborer avec le gouvernement, les partenaires au développement et d'autres acteurs du secteur privé pour identifier les risques majeurs sur les investissements et proposer des mesures d'atténuation.

5.3.4 Gouvernements des pays développés

À court terme : Les gouvernements des pays développés, actionnaires de banques multilatérales et institutions financières d'aide au développement, peuvent demander à ces structures d'accroître leur soutien au financement de la croissance verte en fournissant plus de ressources concessionnelles et de dons.

5.4 RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU CAPITAL NATUREL AU FINANCEMENT CLIMATIQUE ET À LA CROISSANCE VERTE

À court terme : (i) Investir dans les nouvelles technologies et adopter des mesures résilientes aux changements climatiques en introduisant des variétés de cultures résistantes à la sécheresse ; (ii) Instaurer une collaboration entre les partenaires au développement et les gouvernements nationaux pour l'exploitation des accords internationaux, dans un certain nombre de domaines. Ceux-ci comprennent notamment la création d'un marché unique pour le commerce des crédits d'émission (en vertu de l'article 6 de l'Accord international de Paris) qui augmentera le prix des crédits carbone dans les forêts ; et une participation accrue au marché volontaire, où de nouvelles opportunités se présentent, grâce au Cadre mondial pour la biodiversité post-2020; (iii)

Construire une architecture juridique, politique et institutionnelle autour du foncier et accroître les investissements pour augmenter les rentes des terres cultivées, des forêts et des pâturages, afin de favoriser la réduction de la pauvreté et le développement durable ; **(iv)** Exploiter davantage le domaine des énergies renouvelables en collaboration avec les partenaires au développement ; et **(v)** Améliorer le cadre de gouvernance du secteur de la pêche pour une participation plus importante du secteur privé en mettant l'accent sur la gouvernance des zones marines protégées et renforcer les moyens de contrôle et de surveillance de l'espace maritime.

À moyen et long terme : **(i)** Améliorer les mécanismes de gouvernance forestière pour freiner la production et le commerce illicite de produits forestiers. L'amélioration de la gouvernance devrait permettre d'assurer une meilleure gestion durable des forêts en Guinée-Bissau, augmentant ainsi la contribution du secteur au PIB ; **(ii)** Exploiter plus efficacement les paysages pour le tourisme en développant davantage l'écotourisme ; **(iii)** Encourager les pratiques forestières durables telles que l'exploitation sélective et le reboisement ; **(iv)** Investir dans l'exploration minière aux niveaux local et régional en acquérant des données géoscientifiques pour promouvoir l'investissement dans les ressources minérales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AfDB & UN Women (2021) Green jobs for women in Africa
<https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/11/un-women-green-jobs-policy-briefs-and-reports-en-fr>
- AfDB & UN Women (2021) Policy brief: green jobs for women in Africa - opportunities and policy
<https://www.afdb.org/en/documents/policy-brief-green-jobs-women-africa-opportunities-and-policy-interventions>
- African Development Bank (AfDB) (2023). Africa's Macroeconomic Performance and Outlook.
<https://www.afdb.org/en/documents/africas-macroeconomic-performance-and-outlook-january-2023>
- African Development Bank (AfDB) and GGGI (2021). Africa Green Growth Readiness Assessment.
<https://www.afdb.org/en/documents/africa-green-growth-readiness-assessment>
- Barbier, E.B. (2011) The Policy Challenges for Green Economy and Sustainable Economic Development
<https://scirp.org/reference/referencespapers.aspx?referenceid=1993275>
- Climate policy initiative (2022). Climate Finance Innovation for Africa
https://www.climatepolicyinitiative.org/wpcontent/uploads/2022/08/Climate_Innovation_Finance_for_Africa.pdf
- Climate Change and Green Growth - 2018 Annual Report
<https://www.afdb.org/en/documents/climate-change-and-green-growth-2018-annual-report>
- Climate policy initiative (2022). The State of Climate Finance in Africa: Climate Finance Needs of African Countries
<https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2022/06/Climate-Finance-Needs-of-African-Countries-1.pdf>
- Climate Change and Select Financial Instruments: An Overview of Opportunities and Challenges for Sub-Saharan Africa (2022)
<https://www.imf.org/en/Publications/staff-climate-notes/Issues/2022/10/28/Climate-Change-and-Select-Financial-Instruments-An-Overview-of-Opportunities-and-Challenges-525195>
- <https://www.mfw4a.org/sites/default/files/resources/waemu-green-bond-scoping-report-18th-jan-french.pdf>
- Communication initiale de la Guinée-Bissau sur le changement climatique
<https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Guinea%20Bissau%20INC%20French.pdf>
- Financement innovant pour l'Afrique Exploiter la dette en faveur du climat et de la nature IIED CEA CRDI (2021)
<https://www.iied.org/sites/default/files/pdfs/2021-10/20486iiedFR.pdf>

- Guinée-Bissau rapport du FMI (IMF Country Report No. 22/87)
<https://www.imf.org/en/Countries/GNB>
- Guinea-Bissau – Note de diagnostic pays (2022)
<https://www.afdb.org/en/documents/guinea-bissau-country-diagnostic-note>
- INE (2018) Inquérito Regional Integrado sobre Emprego e Setor Informal (ERI-ESI 2017-2018)
http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/rapport_final_guinee-bissau_portugais_0.pdf
- Investing in Climate, Investing in Growth : une synthèse OCDE (2017)
<https://www.oecd.org/fr/env/cc/g20-climat/G20-Synthese-Investing-in-Climate-Investing-in-Growth.pdf>
- Report of Mapping of climate finance flows to the ECOWAS CILSS (Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel) region (2022)
https://ecowap.ecowas.int/media/ecowap/file_document/2022_Mapping_climate_finance_flows_to_the_ECOWAS-CILSS_zone_-_2nd_e_iu6JLW0.pdf
- Updated Nationally Determined Contribution in the Framework of the Paris Climate Agreement
<https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/NDC-Guinea%20Bissau-12102021.Final.pdf>
- United Nations Sustainable Development Cooperation Framework For Guinea-Bissau 2022-2026
https://unsdg.un.org/sites/default/files/2021-11/GuineaBissau_Cooperation_Framework_2022to2026pdf.pdf
- To the United Nations Framework Convention on Climate (2019). Guinea Bissau First Biennial Report Update
<https://unfccc.int/documents/251917>
- World trade organization – Guinée-Bissau
https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/s362-04_f.pdf
- World-Bank (2022) Guinea-Bissau Economic Update
<https://www.worldbank.org/en/country/guineabissau>

ANNEXE 1 : Principaux indicateurs de la Guinée-Bissau

Indicateurs	Unité	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (p)	2024 (p)
Comptes nationaux										
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	893	1 109	1 347	1 537	1 492	1 566
RNB par habitant	\$ E.U.	570	620	700	780	740	760
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	849	1 152	1 538	1 511	1 594	1 798	1 692	1 908	2 106
PIB aux prix constants de 2010	Million \$ E.U.	849	998	1 138	1 190	1 207	1 285	1 333	1 394	1 465
Croissance du PIB en termes réels	%	4,7	6,1	3,4	4,5	1,5	6,4	3,7	4,6	5,1
Croissance du PIB par habitant en termes	%	2,0	3,4	0,9	2,1	-0,8	4,1	1,5	2,4	2,9
Valeur ajoutée : Mines et carrières	Million \$ E.U.	5	5	6	6	6	6	6
Valeur ajoutée : Mines et carrières	% du PIB	0,6	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Valeur ajoutée : Pêche	Million \$ E.U.
Valeur ajoutée : Pêche	% du PIB
Prix et Monnaie										
Inflation (IPC)	%	1,1	1,5	0,4	0,2	1,5	3,3	7,9	5,5	3,0
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	494,4	591,2	555,4	586,0	574,3	554,6	623,8	601,9	588,7
Finances publiques										
Recettes totales et dons	% du PIB	20,3	18,3	14,9	14,7	14,7	18,3	18,1	17,5	19,1
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	19,8	21,5	19,7	18,5	23,9	23,9	24,3	23,2	22,3
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	0,4	-3,2	-4,8	-3,8	-9,2	-5,6	-6,3	-5,7	-3,1
Secteur extérieur										
Variation des termes de l'échange	%	14,5	65,8	-24,9	-31,3	-3,8	-6,5	-9,4	3,1	2,8
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-71	21	-54	-127	-40	-15	-98	-87	-90
Solde des comptes courants	% du PIB	-8,3	1,8	-3,5	-8,4	-2,5	-0,8	-5,8	-4,6	-4,3
Dettes et flux financiers										
Service de la dette	% des exportations	524,5	2,2	2,1	2,8	13,5	18,2	5,0	13,1	13,1
Dettes extérieures totales	% du PIB	35,0	32,2	33,0	37,1	43,9	38,2	40,0	36,7	34,9
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	135	100	145	164	148	167
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	129	95	154	113	147	166
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	33	19	21	72	21	24
Indicateurs Démographiques										
Population totale	Millions	1,6	1,8	1,9	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2
Taux d'accroissement de la population totale	%	2,6	2,6	2,4	2,4	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2
Population urbaine	% du total	39,8	41,7	43,0	43,4	43,9	44,3	44,8	45,3	45,8
Espérance de vie à la naissance	ans	56,2	59,1	60,5	60,9	60,0	59,7	59,9	60,6	61,9
Indice synthétique de fécondité	naissances par femme	5,1	4,7	4,3	4,2	4,1	4,0	3,9	3,8	3,8
Pauvreté et répartition des revenus										
Pop. vivant en dessous du seuil national de pauvreté	% of total population	48,7	...	47,7
Population vivant en dessous de 2,15 \$ par jour	% of total population	66,7	...	21,7
Indice de Gini	%	50,7	...	34,8
Indicateurs d'emploi										
Participation de la Population Active (total)	%	56,3	56,1	56,0	56,0	55,4	55,6	55,9	55,9	...
Participation de la Population Active (jeune)	%	36,5	35,8	35,3	35,0	34,7	34,6	34,9	34,8	...
Taux de chômage (total)	%	3,1	3,1	3,2	3,2	3,6	3,7	3,6	3,6	3,6
Taux de chômage (Jeune)	%	4,3	4,2	4,1	4,1	4,9	4,7	4,6	4,6	4,6
Bénéfices tirés des ressources naturelles										
Total des bénéfices tirés des ressources naturelles	% PIB	14,9	19,9	9,2	9,9	10,5
Bénéfices tirés du pétrole	% PIB
Bénéfices tirés du gaz	% PIB
Bénéfices tirés des minéraux	% PIB
Bénéfices tirés des forêts	% PIB	14,9	19,9	9,2	9,9	10,5
Bénéfices tirés du charbon	% PIB
Ressources renouvelables du capital naturel										
Terres arables	1000 hectares	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Terres agricoles	1000 hectares	747,6	789,8	815,1	815,1	815,1
Autres terres	1000 hectares	8,4	16,9
Terres forestières	1000 hectares	2 064,4	2 022,2	1 996,9	1 988,5	1 980,0
Forêt plantée	1000 hectares	0,7	0,9	1,0	1,0	1,1
Retraits annuels d'eau douce, total	des ressources internes	1,1	1,1	1,1	1,1
Production totale de la pêche	Tonnes	6 584,0	21 150,0	52 278,7	60 155,0	62 392,5
Financement climatique et croissance verte										
Financement climatique total*	Million \$ EU	90,6
Indice de croissance verte**	%

Source : AfDB Statistics Department: African; IMF: World Economic Outlook, April 2023 and International Financial Statistics, April 2023; AfDB Statistics Department: Development Data Portal Database, April 2023. United Nations: OECD, Reporting System Division.

Notes ... Data Not Available (e) Estimations (p) Projections Last Update: June 2023

* Source: Climate Policy Initiative (www.climatepolicyinitiative.org)

**Source: Global Green Growth Institute (GGGI). The scores for the Green Growth Index range from 1 to 100, with 1 having the lowest or very low performance and 100 having the highest or very high performance



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT